

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA
COMMUNICATION**

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE SECRETAIRE DE DOCUMENTATION
DE CLASSE EXCEPTIONNELLE AU TITRE DE L'ANNÉE 2013**

**SUJET : option
documentation**

Lundi 27 mai 2013

Épreuve écrite :

Rédaction d'une note ou d'un rapport à l'aide des éléments d'un dossier, au choix du candidat, de documentation ou d'archives.

(durée : 3 h ; coefficient : 1).

ATTENTION

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en tête de la copie (ou des copies) mise(s) à votre disposition. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (2^{ème} partie de la bande en tête, dans le texte du devoir, en fin de copie...) ou des copies que vous remettrez en fin d'épreuve entraînera l'annulation de votre épreuve.

Aucun brouillon, aucun document ne doit être ajouté à la copie (ils ne seront pas corrigés).

Ce document comporte 75 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (3 pages)
- Pièces jointes (71 pages)

Veuillez vérifier que votre exemplaire est complet.

Dans le cas contraire, demandez-en un autre au responsable de la salle.

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA
COMMUNICATION**

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE SECRÉTAIRE DE DOCUMENTATION
DE CLASSE EXCEPTIONNELLE AU TITRE DE L'ANNÉE 2013**

Lundi 27 mai 2013

**SUJET : option
documentation**

Vous êtes secrétaire de documentation en direction régionale des affaires culturelles.

Dans le cadre des préparatifs de la commémoration de la Grande Guerre, le directeur souhaite réunir les acteurs culturels de sa région. À partir des documents ci-joints, il vous demande de lui préparer une note sur les différentes initiatives engagées tant au niveau national qu'international.

Lorsque vous ferez référence à un document du dossier, vous en mentionnerez le numéro.

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA
COMMUNICATION**

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE SECRETAIRE DE DOCUMENTATION
DE CLASSE EXCEPTIONNELLE AU TITRE DE L'ANNÉE 2013**

Lundi 27 mai 2013

**SUJET : option
documentation
Liste des documents**

- Document 1 – 1830 à 1962. La France et ses soldats des colonies. 3 pages (p. 1-3)
- Document 2 – La caverne du Dragon. 2 pages (p. 4-5)
- Document 3 – Les fusillés à l'aube réhabilités au soir d'une longue campagne. 3 pages (p. 6-8)
- Document 4 – Commémorer la Grande Guerre (2014-2020). Rapport au Président de la République, Joseph Zimet (extrait). 4 pages (p. 9-12)
- Document 5 – Compte-rendu de l'installation du comité de pilotage du centenaire de la Première Guerre mondiale en Corse du Sud. 3 pages (p. 13-15)
- Document 6 – « Les Malles ont une mémoire », dossier de presse. 10 pages (p. 16-25)
- Document 7 – Echenoz, tranchées dans le vif. 1 page (p. 26)
- Document 8 – La Grande Guerre dans la bande dessinée de 1914 à aujourd'hui (extrait). 5 pages (p. 27-31)
- Document 9 – Les manifestations de la journée du 16 avril. 2 pages (p. 32-33)
- Document 10 – Pour une approche régionale de la Grande Guerre (extrait). 3 pages (p. 34-36)
- Document 11 - La Somme à ses enfants. 2 pages (p. 37-38)
- Document 12 – L'AMF bat le rappel pour les préparatifs du Centenaire de la Grande Guerre. 2 pages (p. 39-40)
- Document 13 – Les Archives de France et la commémoration du premier conflit mondial. International Council on Archives Congress, Brisbane, Australie, 20-24 août 2012 (extrait). 5 pages (p.41-45)
- Document 14 – Etude de l'Inspection des patrimoines sur la première guerre mondiale et les protections parmi les Monuments historiques (extrait). 9 pages (p. 46-54)
- Document 15 – Table-ronde en présence de Jean-Pierre Jeunet. 1 page (p. 55)

Document 16 – Projet d'inscription au Patrimoine mondial de L'UNESCO des paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre (1914-1918). 8 pages (p. 56-63)

Document 17 – Photographier la Grande Guerre. 3 pages (p. 64-65)

Document 18 – Pourquoi il faut commémorer le centenaire de 1914-1918. 2 pages (p. 66-67)

Document 19 – Compte-rendu du comité de pilotage départemental du centenaire de la première guerre mondiale. Préfecture du Nord. 4 pages (p. 68-71)

1830 à 1962 La France et ses soldats des colonies

Dès 1830, la France recrute des soldats dans ses colonies, en l'occurrence des Algériens de la tribu kabyle des *Zwava*, dont nous avons fait les *zouaves*. Ces troupes seront engagées dans les guerres du Second Empire et s'illustreront à Bazeilles, pendant la guerre franco-prussienne de 1870.

Une pratique universelle

Le recrutement de soldats parmi les sujets de l'Empire est une pratique universelle, commune à tous les grands États, de Rome et la Chine à la Grande-Bretagne en passant par l'empire ottoman et l'Espagne. Notons que c'est avec ses troupes marocaines, les redoutables *tabors*, que le général Franco est entré en guerre contre le gouvernement républicain en juillet 1936.

Pendant plus d'un demi-millénaire, la France a aussi abondamment recouru à des volontaires étrangers : Écossais, Irlandais (les «*oies sauvages*»), Suisses, Allemands, Polonais... Tous ont servi avec dévouement le souverain ou la République.

La Légion étrangère, fondée en 1830, a prolongé cette pratique jusqu'à nos jours. Les légionnaires piégés dans la cuvette de *Diên Biên Phu*, en 1954, étaient en majorité, rappelons-le, des Allemands laissés pour compte de la *Wehrmacht*.

Les colonies en armes

Au cours de leur progression en Afrique noire, les officiers français des troupes coloniales (l'infanterie de marine) commencent à recruter aussi des supplétifs indigènes, en l'occurrence des bataillons de *tirailleurs sénégalais*.

Le premier de ces bataillons est constitué le 21 juillet 1857, sous le Second Empire, sur une suggestion du général Louis Faidherbe. Ses hommes sont d'anciens piroguiers du Sénégal ou des esclaves affranchis. Les tirailleurs dits *sénégalais* seront ultérieurement enrôlés dans toutes les colonies d'Afrique noire, sur la base du volontariat ou... de force (selon une pratique qui a eu cours aussi dans les pays européens, y compris en Grande-Bretagne pour le recrutement des marins). Ces tirailleurs vont s'acquérir une grande popularité lors des défilés sur les Champs-Élysées.

La IIIe République poursuit avec la création de bataillons de tirailleurs annamites, tonkinois et malgaches ainsi que de chasseurs algériens, de *spahis* marocains, de *goumiers* et de *méharistes* sahariens.



Fort de son expérience coloniale, le général Charles Mangin, qui a participé à l'expédition de *Fachoda*, publiée en 1910, peu avant la Grande Guerre, *La Force noire*. Dans ce livre à succès, il présente l'Empire comme une réserve inépuisable de chair à canon susceptible de compenser la faiblesse de la population métropolitaine en cas de conflit avec l'Allemagne.

Les troupes coloniales ignorent tout des enjeux géopolitiques auxquels elles sont mêlées mais obéissent par fidélité et devoir à l'égard de leurs chefs et officiers. Elles sont renforcées par des recrutements complémentaires dans toutes les colonies, souvent de force, parfois pour des raisons alimentaires.

Elles sont d'abord engagées avec parcimonie dans la Grande Guerre car l'état-major n'est pas aussi convaincu que Mangin de leur utilité. Les

La Grande Guerre (1914-1918)

troupes coloniales, notamment nord-africaines, sont présentes à Verdun mais c'est surtout en 1917, pendant l'offensive du *Chemin des Dames*, qu'elles seront engagées en masse.

Sur 8 millions de soldats mobilisés (dont 1,4 million tués ou disparus), la mobilisation des troupes coloniales aura concerné :

- 175.000 Algériens (dont 35.000 tués ou disparus),
- 40.000 Marocains (dont 12.000 tués ou disparus),
- 80.000 Tunisiens (dont 21.000 tués ou disparus),
- 180.000 Africains noirs (dont 25.000 tués ou disparus).

- 41.000 Malgaches (dont 2.500 tués ou disparus),
- 49.000 Indochinois (dont 1.600 tués ou disparus),
- Total : 565.000 (dont 97.100 tués ou disparus) (*).

Précisons que les troupes coloniales comptent, en plus de ces effectifs, beaucoup d'Européens. De nombreuses unités sont mixtes et les corps de zouaves sont depuis belle lurette uniquement constitués d'Européens !



– Les Africains :

Dix bataillons de tirailleurs sénégalais et un de malgaches sont dès 1914 engagés sur le front. Mais ils ne peuvent longtemps tenir du fait de leur inaccoutumance au froid et aux maladies locales...

A la fin de la guerre, toutefois, le Président du Conseil **Georges Clemenceau** se souvient d'eux et les affecte en grand nombre dans l'armée qui va occuper l'Allemagne à dessein d'humilier celle-ci. Mission réussie : leur présence réactive le nationalisme et la haine de la France. On évoque la «*Honte Noire*» !

– Les Indochinois :

Les Indochinois, considérés comme de piètres combattants, sont surtout utilisés comme auxiliaires de police.

– Les Nord-Africains :

Les Nord-Africains se révèlent les plus durs à la tâche, bien encadrés, bien entraînés et très résistants aux conditions climatiques.

Popularité

Dans les années 1920, en hommage au sacrifice des troupes coloniales, notamment d'Afrique du Nord, le gouvernement décide d'ériger une grande mosquée au cœur de Paris, dans le Quartier latin. Celle-ci est inaugurée en grande pompe par le maréchal **Hubert Lyautey**.

D'une manière générale, la population française ne ménage pas sa sympathie pour les troupes coloniales. Celles-ci sont applaudies à plusieurs reprises lors des défilés de la victoire.

Sensible à l'air du temps et désireuse de les honorer à sa manière, une marque de petits-déjeuners chocolatés remplace dès 1915 l'Antillaise représentée sur ses paquets par un jovial tirailleur. C'est le célèbre *Y'a bon Banania*, une forme d'hommage aux troupes coloniales.



Les décennies passant, le tirailleur aux traits réalistes laissera la place à un stéréotype niais et quelque peu raciste.

La Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

Les troupes coloniales tiennent normalement leur place dans les combats de 1940 qui voient l'invasion de la France par les Allemands. Plus nombreuses que lors de la précédente guerre, elles comptent près de 500.000 hommes, Européens compris. Sur un total de 60.000 militaires français tués pendant l'invasion, un tiers appartiennent à ces troupes coloniales ! Les tirailleurs sénégalais couvrent la retraite. Non seulement ils endurent de lourdes pertes mais

ils doivent s'attendre à être fusillés en cas de capture par les Allemands, ces derniers les considérant comme des «sous-hommes».

Début 1943, lorsque l'heure de la Libération approche, le général Henri Giraud, commandant en chef civil et militaire de l'Afrique du Nord, reconstitue les forces françaises. Il recrute en masse les jeunes Européens d'Afrique du Nord : 176.000 au total, soit 45% des hommes mobilisés, y compris la classe 1945 enrôlée par anticipation ! Ces troupes subiront jusqu'à la capitulation de l'Allemagne un taux de pertes de 8% comme le rappelle l'historien Daniel Lefeuvre.

Le général Giraud, avant d'être évincé par son rival le général de Gaulle, enrôle aussi des indigènes (153.000 en Afrique du Nord et près de 100.000 en Afrique noire). Ces troupes vont connaître un taux de pertes de 4 à 5%.

Dès le 10 juillet 1943, une troupe de *tabors* marocains encadrée par des officiers français participe au débarquement allié en Sicile avec le général américain Patton. Elle est bientôt complétée par un important Corps expéditionnaire français, aux ordres du général Alphonse Juin, où combattent côte à côte Européens, Algériens et Marocains. Au total, 120.000 hommes soit autant que du côté anglo-saxon.

Les Nord-Africains s'illustrent en mai 1944 dans l'attaque des fortifications allemandes de la *ligne Gustav*, entre Naples et Rome, à hauteur du monastère du Mont-Cassin.

Le 5 juin 1944, à la veille du **débarquement de Normandie**, les troupes d'Italie font une entrée triomphale à Rome. Les tirailleurs africains participeront quant à eux au débarquement allié de Provence, le 16 août 1944, deux mois après celui de Normandie. Le 25 août 1944, des fusiliers marocains et des tirailleurs africains figurent aussi parmi les soldats de la 1^{re} DB du général Leclerc qui **libère Paris**. A la fin de l'année, la 2^e division d'infanterie marocaine est la première unité française à franchir le Rhin.

À la fin 1945, les différents corps d'armée français et les résistants de l'intérieur sont rassemblés dans une 1^{ère} Armée française sous le commandement du général Jean de Lattre de Tassigny. Sur un total de 550.000 hommes, on compte alors 134.000 Algériens, 73.000 Marocains, 26.000 Tunisiens et 92.000 ressortissants d'Afrique noire.

Victoire amère

Les troupes coloniales sont chaleureusement fêtées et applaudies comme les autres lors des défilés de la Victoire sur les Champs Élysées, le 11 novembre 1944 ou encore les 8 mai et 14 juillet 1945...

Mais l'amertume des soldats des colonies est grande quand ils découvrent après la démobilisation qu'ils devront se satisfaire de pensions inférieures du tiers ou de moitié à celles de leurs compagnons d'armes européens, malgré les demandes expresses de leurs officiers.

Des officiers comme le général Leclerc ont beau protester, le gouvernement se justifie en invoquant les pénuries d'après-guerre, le manque de liquidités et le niveau de vie dans les colonies inférieur à ce qu'il est en métropole.

Le décalage s'amplifie en 1959 lorsque les anciennes colonies deviennent indépendantes. Le ministère des Finances décide alors de «geler les pensions» des anciens combattants qui prendraient la nationalité de l'un des nouveaux pays ; une mesquinerie qui a l'apparence de la logique...

Les indigènes au cinéma

Le film *Indigènes*, de Rachid Bouchareb (2006), montre avec justesse et rigueur comment l'armée d'Afrique, Européens et indigènes mêlés, a contribué à la libération de l'Italie et de la France en 1944-1945.

Réalisé avec talent, sans violences inutiles ni longueurs, le film se regarde avec émotion. Il convient à tous les publics.



Fracture coloniale

Le 8 mai 1945, jour de la victoire sur l'Allemagne, une manifestation indépendantiste à laquelle participent d'anciens combattants est brutalement réprimée à Sétif, en Algérie. C'est le début de la fracture coloniale. -

Joseph Savès.

http://www.caverne-du-dragon.com

Co-Auteurs aux Forêts
Services en ligne
■ Réservez en groupe

Trésors et Merveilles - Liens - FAQ - Espace presse - Contact - Jeux de mémoire

Caverne du Dragon
(Le Parc de la Vallée de la Durance)

GENCAU
BULMOU
L'ALSINE

Rechercher dans le site
Votre mot-clé : Rechercher

Inscriptions de vos visiteurs
Votre email : Envoyer

Mentions légales
Plan du site

Découvrir le musée

- La musée
 - Histoire
 - Sémiographie
 - Collections
- Pratique
 - Horaires
 - Tarifs
 - Accès
 - Services

► Visite virtuelle

Laissez-vous guider

- Visite du chemin des Dames
 - Contenu du parcours
 - Prestations de groupes
 - Prestations individuelles
- Service Éducatif
- Visite de la Caverne du Dragon
 - Contenu de la visite
 - Prestations de groupes
 - Prestations individuelles

Expositions & Actualités

Visite du Fort de la Malmaison
Dimanche 24 février 2013
Le Fort de la Malmaison ouvre ses portes aux visiteurs pour deux visites à 10h30 et 14h30.
(Sensée à réserver)
Lire la suite

► Expositions temporaires

► Agenda

L'objet du mois



Plumier en bois
1916
Tobacco

Exposition virtuelle

► Les autres sites du Chemin des Dames :

Chemin des Dames
Le portail

Abbaye de Vauclair
www.abbaye-vauclair.fr

Ajouter aux favoris

Trésors et Merveilles

Liens

FAQ

Espace presse

Contact

Jeux de mémoire

Découvrir
le muséeLaissez-vous
guiderExpositions &
ActualitésServices
en ligne

Caverne du Dragon

Le Musée du Chemin des Dames



Pratique

- Horaires
- Tarifs
- Accès
- Services

Les autres sites du Chemin des Dames

Chemin des Dames
la guerreChemin des Dames
le mémorial actuel

Abbaye de Vaucouleurs

Recherche dans le site

Vos recherches :

Rechercher

Inscription à la newsletter

Votre email :

Envoyer

Mentions légales

Réalisation MediaCf

Découvrez le musée et l'Histoire de la Caverne du Dragon

Une marche, puis deux, puis trois... La lumière du jour disparaît progressivement à mesure que l'on s'approche... La fraîcheur du lieu se fait ressentir petit à petit, l'obscurité vous enveloppe, le silence s'impose : vous voilà arrivé dans l'antre de la Caverne du Dragon.

La Caverne du Dragon, ou Drachenhöhle

Lors de la Première Guerre mondiale, et dès les premiers mois de l'année 1915, des troupes allemandes investissent une carrière de pierre probablement exploitée à partir du XVI^e siècle, sur le Chemin des Dames dans le département de l'Aisne. Plus qu'un abri de fortune, la grotte se transforme vite en enjeu militaire stratégique.

L'une des légendes ayant peut-être inspiré aux Allemands le nom de « Caverne du Dragon » est la présence d'armes, aux sept entrées prêtes à cracher le feu tel le dragon à sept têtes.

Les mitrailleuses sont postées, l'ennemi à abattre ; les combattants français... Le Drachenhöhle vient de naître, et le sang coule déjà.



La Guerre à 15 mètres sous terre...

Pendant la guerre, il est courant de trouver d'anciennes carrières d'extraction de pierre réaménagées pour les besoins des armées, et particulièrement dans les plateaux de l'Aisne, dans la région de Soissons. Lorsque les soldats allemands enlèvent la Caverne du Dragon aux Français, ils prennent l'avantage. Le refuge est un emplacement stratégique : la Caverne permet des attaques et des replis par surprise sur le Chemin des Dames, route de crête surplombant les vallées de l'Aisne et de l'Ailette. Protégés du froid malgré une forte humidité, les Allemands transforment la Caverne en une véritable caserne avec postes de firs et un réseau d'électricité. Alors que les morts s'amoncellent dans les tranchées, l'aménagement allemand dans les artères souterraines se met en place : des dortoirs, une chapelle, un puits, un poste de secours et même un cimetière... Quand ils ne servent pas à protéger des firs ou d'attaques au gaz, les murs de pierre se parent de souvenirs - parfois religieux - de soldats au repos, dessins ou messages à la lueur de bougie et autres gravures. Pour s'occuper, les plus habiles sculptent des objets en utilisant des balles et des douilles usagées.

Le 25 juin 1917, peu après l'échec dramatique de l'offensive Nivelle, des soldats français remportent une victoire : la prise de la Caverne du Dragon. Ils repoussent peu à peu les Allemands au fond de la grotte. À partir du mois de juillet et jusqu'en octobre 1917, les deux camps ennemis imposent alors leurs frontières intérieures, chacun restant sur le qui-vive. Désormais, le moindre bruit entendu dans les salles de la grotte devient source d'inquiétude.



Inauguration du musée, le 4 mai 1969

La Caverne aujourd'hui

Devenant site touristique et mémorial de guerre dès 1920, la Caverne du Dragon se visite à la bougie puis à la lampe au carbure.

À partir de 1969, sous l'impulsion de Henri de Benoist, président de la Jeune Chambre économique de Laon, de Gérard de Francqueville qui y associe le Souvenir français, et de Maurice Bruaux, directeur du comité de tourisme de l'Aisne, un nouveau musée est installé et inauguré le 4 mai, en présence du ministre de la Recherche scientifique, Robert Galley.

En 1995, le Souvenir français confie la Caverne au Conseil général de l'Aisne pour une durée de trente ans. La Caverne du Dragon se dote alors d'une nouvelle muséographie. Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication y est accueillie le 5 novembre 1998. Le 5 juillet 1999, la Caverne du Dragon est réouverte au public, et de part sa renommée, devient rapidement le premier musée visité du département de l'Aisne.

Mêlant galeries souterraines séculaires et scénographie contemporaine, la Caverne du Dragon met en lumière les éléments d'un passé lourd de souvenirs. À l'aide d'animations multiples, par le biais d'objets, de fonds sonores, de vidéos et d'images d'archives, le visiteur se retrouve immergé dans la vie quotidienne du soldat sur le front, dans l'enfer vécu par les Poilus et par ceux d'en face.



The « Shot at Dawn » Memorial (le monument des « fusillés à l'aube ») à Alresford en Angleterre.
APR.

Les fusillés à l'aube réhabilités au soir d'une longue campagne

Le gouvernement britannique a annoncé un pardon global par voie législative pour les 306 soldats de son armée exécutés pour l'exemple au cours de la Grande guerre. La réhabilitation des « fusillés à l'aube » est le résultat d'une intense campagne sur les terrains politique et médiatique introduite par les travaux d'historiens sur le système des cours martiales. En France, la question des réhabilitations reste posée mais est-elle vraiment comparable à celle à laquelle les Anglais viennent de répondre ?

QUELS FUSILLÉS ?

Julian Putkowski (1) estime que le débat qui s'est développé en Angleterre ne porte pas sur exécutions pour meurtre ou pour mutinerie : « En ce qui concerne les hommes exécutés pour meurtre ou pour mutinerie, il n'y a jamais eu beaucoup de controverse ». Et l'historien de préciser que celle-ci est circonscrite aux « 306 autres cas de fusillés pour d'autres raisons ». Cela englobe potentiellement toutes les situations de désobéissances graves au code militaire (désertion, lâcheté...) à l'exception des faits de meurtre ou de mutinerie.

Cette précision est d'importance si l'on veut comparer les attitudes respectives des autorités anglaises et françaises par rapport à la question des fusillés.

De quels fusillés parle-t-on ?

En novembre 1998 à Craonne, Lionel Jospin évoquait les « fusillés pour l'exemple » mais faisait référence aux événements du Chemin des Dames, par conséquent aux mutineries et à la répression à laquelle elles donnèrent lieu.

(1) Julian Putkowski, *« Les fusillés pour l'exemple » pendant la Première Guerre mondiale »,* éd. L'Éditeur, 2001, 128 p., 15,90 €.

En annonçant le pardon global pour les 306 soldats de son armée ayant été fusillés pour désobéissance au code militaire au cours de la grande guerre, l'Angleterre est allée au-delà de la « réintégration dans la mémoire nationale des fusillés pour l'exemple » défendue par Lionel Jospin.

Quoique ambigu, le terme « pardon » signifie bien, au regard du système de droit anglais, une reconnaissance juridique de l'injustice faite aux fusillés. La procédure de pardon, utilisée pour acquitter des condamnés, s'apparente à une réhabilitation ; par le pardon, le condamné se trouve remis dans la situation antérieure à sa condamnation, analyse en substance Nicolas Offenstadt (1). Les mots prononcés par Lionel Jospin le 5 novembre 1998 manifestent les regrets de l'État français, une forme de repentance mais ne constituent pas une réhabilitation pleine et entière des condamnés dans leurs droits antérieurs. Le discours de Craonne n'est suivi d'aucun autre engagement ou acte officiel pour la mémoire des fusillés alors qu'outre-Manche le pardon devrait être adopté par voie législative. Reste à savoir cependant si les fusillés anglais et les fusillés invoqués par Jospin reflètent des situations véritablement comparables (lire ci-contre).

>>>

P 61

DÉBATS

ENTRETIEN

GRÂCE ET DISGRÂCE DES CHEFS | BALLADE TRAGIQUE

LE FEU COUVE TOUJOURS

Troupes anglaises montant à l'assaut.
Archives IWM de Londres



Le soldat Harry Farr a été pardonné 90 ans après son exécution pour « lâcheté » le 18 octobre 1916. À l'époque, ce réserviste de 25 ans, qui avait passé deux ans dans les tranchées, venait de regagner son régiment après un séjour à l'hôpital pour une grave commotion cérébrale. Renvoyé au front sans être guéri, Farr avait été arrêté en septembre, après s'être déclaré trop malade pour aller combattre. Il avait choisi de se défendre lui-même en cour martiale, lors d'un procès expédié en vingt minutes, et avait refusé de porter un bandeau lors de son exécution.

Décrit par le chapelain de son régiment comme « le meilleur soldat ayant jamais vécu », Farr fut enterré anonymement, laissant derrière lui une petite fille de trois ans, Gertrude. Son père le désavoua, et sa veuve de 21 ans fut privée de la pension militaire.

Gertrude s'est lancée dans une bataille juridique en 1992 pour réhabiliter la mémoire de son père, après avoir lu les comptes rendus de son procès : « Il n'aurait jamais dû être jugé en cour martiale, car on ne peut pas juger quelqu'un qui souffre d'une maladie mentale », déclare-t-elle. Le pardon accordé par le gouvernement britannique à Harry Farr l'est aussi à 305 autres soldats exécutés pour désertion, pour lâcheté, pour refus d'obéir, pour s'être endormis à leur poste ou pour avoir jeté leurs armes.

Heureuse d'avoir prouvé que son père avait été un bon soldat, Gertrude, 93 ans aujourd'hui, n'a qu'un seul regret : que sa mère, décédée en 1999, ne puisse se réjouir avec elle de cette victoire.

LE SOLDAT HARRY FARR

Frédérique ANDREANI

correspondante du Point à Londres.

» » La question des fusillés fait débat en Angleterre depuis de nombreuses années. Si quelques cas très médiatisés comme celui du soldat Harry Farr (lire par ailleurs) en sont devenus les emblèmes, la longue campagne menée pour obtenir le pardon ne s'est pas déroulée uniquement dans l'arène médiatique. Julian Putkowski (2), historien, ardent militant de la cause du pardon et coauteur avec Julien Sykes de « Shot at dawn » (Fusillé à l'aube), rappelle que pendant la guerre même, la presse anglaise pourtant censurée s'est parfois émue de cas d'exécutions touchant de très jeunes soldats engagés avant l'âge légal. Dès 1920 cependant, une enquête officielle conclut que les cours martiales ont rendu une « justice honnête » et semble clore le sujet.

Si quelques articles de presse paraissent dans les années 1960, la controverse ne s'installe réellement dans le débat public qu'au début des années 1980 à l'occasion de la publication d'une étude sur les fusillés ; étude réalisée par un vétéran de la seconde guerre mondiale, le juge Anthony Babington. « For the sake of example » (pour l'exemple), édité en 1983, fera date. Le livre critique sans ménagement le système des cours martiales et son auteur peut compter sur la crédibilité que lui confèrent son statut de juge et son propre engagement combattant. S'ensuit un premier appel des anciens combattants pour obtenir la révision de certains jugements, demande rejetée par le gouvernement conservateur de John Major, puis la publication en 1989 de « Shot at dawn ». L'ouvrage décrit les circonstances des condamnations et, sur tout, cite les noms des condamnés. Avec l'identification des fusillés, la controverse s'incarne. Alors que la période de secret des archives est ramenée de 100 à 75 ans par le gouvernement Major, à la Chambre des Communes Andrew Mackinlay ferraille pour la révision. Ce député travailliste très actif vise l'obtention de pardons individuels.

En 1920, une enquête officielle semble clore le sujet.

Entre 1992 et 1994, il multiplie les interventions devant ses pairs. A ses démarches, s'agrégent l'action de certaines familles de fusillés désormais nommées donc « médiatisables », les revendications des anciens combattants de la British Légion et l'activisme spectaculaire de John Hipkin, un enseignant à la retraite. Au cœur de la controverse : les conditions dans lesquelles la justice a été rendue pendant la guerre, le plus souvent hors la présence d'un avocat et sans que les facteurs de troubles psychologiques provoqués par les combats et affectant les soldats prévenus n'aient pu être versés aux débats.

La campagne des pardons se prolonge car la victoire des travaillistes de Tony Blair en 1997 ne règle rien. Après avoir hésité, le gouvernement affirme son hostilité aux révisions arguant du bien fondé des décisions rendues par la

justice militaire. Un pas en avant sera toutefois fait par le ministre des forces armées en direction des familles. « Nous exprimons notre profond regret pour ces vies perdues », déclare John Reid. Les fusillés sont alors considérés

eux aussi comme des victimes de la guerre et leurs noms peuvent à ce titre figurer sur les monuments aux morts.

Mais ces regrets ne suffisent pas à éteindre la polémique. Les familles exigent un droit à la réhabilitation en bonne et due forme qu'elles obtiendront finalement en 2006 au moment où l'on commémore les sanglants combats de la Somme qui virent l'engagement intense des troupes britanniques. ■

Damien BECQUART

(1) Les fusillés de la Grande guerre et la mémoire collective de Nicolas Offenstadt, éditions Odile Jacob.
(2) Julian Putkowski, « Les cours martiales britanniques » dans La Grande guerre magazine, article consultable sur www.association18.org

1917 LE CHEMIN DES DAMES

LES ÉVÉNEMENTS - LES HOMMES - DÉBATS - AUJOURD'HUI



« Et le monde anxieux attendait de savoir
si le petit sentier était enfin franchi »

Roland DORGELES

numéro spécial

l'Aisne
www.aisne.com



Commémorer la Grande Guerre (2014-2020) : propositions pour un centenaire international

Rapport au Président de la République

Joseph ZIMET

septembre 2011

**Secrétariat général pour l'administration
Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives**

« Le 2 août 1914, jour de la mobilisation, le peuple français tout entier se mit debout dans son unité. Cela n'avait jamais eu lieu. Toutes les régions, toutes les localités, toutes les catégories, toutes les familles, toutes les âmes, se trouvèrent soudain d'accord. En un instant, s'effacèrent les multiples querelles, politiques, sociales, religieuses, qui tenaient le pays divisé. D'un bout à l'autre du sol national, les mots, les chants, les larmes et, par-dessus tout, les silences n'exprimèrent plus qu'une seule résolution. »

Extraits de l'allocution prononcée par le général de Gaulle, le 2 août 1964, au Palais de l'Élysée, pour le cinquantenaire de la mobilisation de 1914.

« Le souvenir de la Grande Guerre est sur la France comme la cendre du volcan sur ses pentes »

Michel Bernard, *La Tranchée de Calonne*

« J'ai la tête épique. Je chante le Poilu. »

Joseph Delteil, *Les Poilus*.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 23 mars 2011

Monsieur le Directeur,

L'année 2014 marquera le centième anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Cet événement fondateur de notre histoire contemporaine occupe, aujourd'hui encore, une place centrale dans la mémoire collective de notre pays.

Chaque famille française, chaque commune de France restent en effet marquées à jamais par la grandeur et la dureté de la Grande Guerre.

Les terribles sacrifices consentis par notre pays, les immenses destructions matérielles et humaines et l'ampleur des bouleversements géopolitiques induits par ce conflit lui donnent une résonance qui marque encore profondément notre espace et notre temps.

L'année 1914 fut aussi un moment d'union et de cohésion nationale que les Français n'ont pas oublié.

C'est pourquoi le moment venu, avec l'ensemble des Français et avec nos principaux partenaires étrangers, les pouvoirs publics devront commémorer cette date majeure de notre histoire nationale et de l'histoire européenne et mondiale.

Nous devons, d'ores et déjà, être attentifs à la préparation de cette grande échéance mémorielle pour le pays et réfléchir à la physionomie du programme commémoratif du centenaire de 2014.

Afin de préparer de façon satisfaisante la préfiguration de ce programme commémoratif, je souhaite vous confier la rédaction d'un rapport qui fera le bilan de l'ensemble des initiatives déjà engagées, en France et à l'étranger, pour commémorer le centième anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale.

En faisant le point sur les actions déjà envisagées, votre rapport me proposera en outre des pistes de réflexion pour organiser le calendrier des commémorations de l'année 2014, et formulera des propositions concrètes quant à la gouvernance des préparatifs du centenaire.

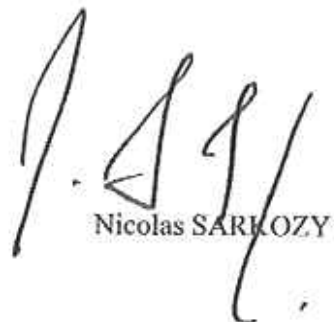
.../...

Monsieur Joseph ZIMET
Adjoint au directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives
Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives
Ministère de la défense et des anciens combattants
37, rue de Bellechasse
75 700 Paris

Vous me remettrez ce rapport au plus tard avant l'été 2011.

Dans la conduite de cet exercice, vous pourrez vous appuyer sur les services de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense et des anciens combattants et bénéficier du concours des autres administrations concernées par la préparation du centenaire, en particulier le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Éducation Nationale, le ministère des Affaires Étrangères et Européennes et le ministère de l'Enseignement Supérieur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Nicolas SARKOZY

La lettre du Chemin des Dames

Revue éditée par le Département de l'Aisne / Printemps 2011

21



Justin Godart (manteau et chapeau), sous-secrétaire d'Etat au service de Santé militaire en visite sur le front, le 12 février 1917 (Herbeville, Somme, 3^e armée). Coll. François Billange.

Recherche 1917 : un sous-secrétaire d'Etat face au désastre sanitaire

Photographies

Dans Craonne fortifié



Aménagement d'une tranchée profonde ("Wenigergraben" sur la pancarte à l'arrière-plan).

Au dos de la photo : à gauche des hommes, entrée d'un abri.

© Olivier Maigrat.

Événement

Le 16 avril



Au sommet de la montagne.
F.-X. Dessirier - CG02.

33/71

POUR UNE APPROCHE RÉGIONALE DE LA GRANDE GUERRE

Journée d'étude
13 novembre 2012
Rennes

Archives départementales
1, rue Jacques Léonard
35 000 Rennes
archives@cg35.fr
02 99 02 40 00



POUR UNE APPROCHE RÉGIONALE DE LA GRANDE GUERRE



Si la connaissance de la Grande Guerre et de la manière dont combattants et civils ont vécu les quatre années de conflit a fait de considérables progrès depuis deux décennies, au gré du renouvellement des problématiques, une dimension reste paradoxalement peu prise en compte par la recherche universitaire : l'approche régionale – ou infra-régionale – et périphérique des différents phénomènes, loin de Berlin, Paris ou Londres.

Certes, des publications récentes ont permis par exemple de saisir la vision des *midis* par le reste de la population française [I.F. NAOUR, Jean-Yves, *Désunion nationale, La légende nire des soldats du Midi*, Paris, Vendémaire, 2011]. Certes, de nombreuses *monographies* éclairent la situation des civils dans telle ou telle ville, dans telle ou telle zone. Nous voudrions cependant aller plus loin, en interrogeant le *fait régional* en guerre, en questionnant les liens entre *petites* et *grandes* Patries, les conditions du recrutement et de la mobilisation et leurs effets sur la manière de supporter la guerre, les relations entre front et arrière dans cette perspective etc. Bref, la région, le *pays* seraient moins ici le cadre de l'étude que l'objet même de la réflexion.

Centrée sur la Bretagne et les régions de l'Ouest de la France, cette journée d'étude souhaiterait s'ouvrir aussi, dans une perspective comparatiste, à d'autres espaces, français mais aussi allemands ou britanniques, tout en privilégiant les dimensions méthodologiques.

PROGRAMME



9h15 : Accueil des participants

9h45 :

Présidence : **Vincent JOLY**
(Université Rennes 2,
CERHIO-UMR 6258)

• **Yann LAGADEC** (Université
Rennes 2, CERHIO-UMR
6258), *En guise d'introduction :
l'approche régionale, quelle
pertinence ? Le cas des poilus
bretons dans la Grande Guerre*

• **Erwan LE GALL** (Université
Rennes 2, CERHIO-UMR
6258), *De l'utilisation de la
base de données des morts
pour la France dans une
approche régionale de la
Grande Guerre : le cas du 47e
RI de Saint-Malo*

• **Véronique GOLOUBINOFF**
et lieutenant **David SBRAVA**
(ECPAD), *Les sources
photographiques et
cinématographiques militaires
sur la Bretagne dans la Grande
guerre (1915-1919)*

14h00 :

Présidence : **capitaine**
Michaël BOURLET (CREC,
Ecoles de Coëtquidan)

• **Jérémy HALAIS** (Université
de Caen, CRHQ-UMR 6583),
*Des Normands, des matricules,
la Bretagne et la Grande
Guerre*

• **Odile ROYNETTE**
(Université de Besançon et
Centre d'histoire de Sciences
Po), *Entre région et nation : le
vocabulaire des combattants
français pendant la Première
Guerre mondiale sous le regard
des linguistes*

• **Emmanuelle CRONIER**
(Center for War Studies,
University of Birmingham),
*Régionalismes et pratiques
communautaires parmi les
troupes alliées pendant la
Première Guerre mondiale.*

Conclusions : **Vincent JOLY**
(Université Rennes 2, CERHIO-UMR 6258)

Amiens

Proyart

LA SOMME A SES ENFANTS

Monuments aux morts de 1914-1918

Présentation

[retour vers le
sommaire
accès
cartographique
liste des communes](#)

Le deuil immense de la Grande Guerre a déterminé les communes - même les plus modestes - à rendre hommage à leurs enfants morts pour la Patrie. Et pour la première fois, cet hommage s'adresse aux soldats, nommément, pas seulement à leurs chefs.

Cet élan collectif des citoyens eut pour conséquence un phénomène sans précédent dans l'histoire du monument public : il s'est édifié dans le pays, dans les années 1920-1925, environ 36 000 monuments aux morts ! C'est dire que ces derniers, souvent décriés sur le plan artistique, constituent un pan important de notre patrimoine.

Pourtant, au lendemain de la guerre, villes et villages étaient éprouvés. Il fallait tout reconstruire et un monument, si modeste qu'il fût, coûtait cher. Certes, l'Etat est intervenu : subventions, lois et décrets ont aidé et réglé ces édifications. Si cet hommage a néanmoins représenté un gros sacrifice, nul n'a songé à s'en plaindre tant le désir d'exprimer sa gratitude était fort ; parfois, pourtant, querelles de clocher, opinions politiques divisèrent les habitants sur l'emplacement ou la nature du monument...

On se doute, en outre, qu'un tel nombre de constructions eut des incidences commerciales. Fondateurs, marbriers, maçons proposèrent des modèles dans des catalogues. Les montants variaient de 2 000 F à 320 000 F -prix du catalogue Gourdon pour l'arc de triomphe de Proyart-, une somme énorme à l'époque.

Parfois, on sollicita des artistes du département : Albert Roze, le grand sculpteur local, a réalisé 23 monuments, dont ceux d'Amiens et du cimetière Saint-Acheul. D'autres sculpteurs locaux intervinrent : Molliens, à Thézy-Glimont, Le Quesnel, Etalon ; Leclabart à Abbeville, Marcelcave, Arry et La Faloise. A Ault, en revanche, le monument est attribué à Landowski. Certaines villes comme Péronne, Abbeville, Montdidier organisèrent un concours pour le choix du monument.

Devant la multiplication de ces derniers, les autorités durent préciser certains points, en particulier sur le plan esthétique. Ainsi fut mise en place la "Commission d'examen des projets d'érection de monuments commémoratifs aux morts de la Guerre".

Dans la Somme, cette dernière, présidée par Albert Roze, alors directeur de l'École nationale des Beaux-Arts, joua bien son rôle. Les projets revenaient dans les mairies avec un avis circonstancié et des conseils techniques précis pour améliorer la qualité artistique de l'œuvre.

Quand toutes les démarches étaient accomplies, et le monument installé, l'inauguration avait lieu. Partout elle fut organisée avec lustre et vécue dans la ferveur des grandes émotions. Services funèbres, défilés, discours, dépôts de gerbes, appel des noms, sonnerie, musique, feux d'artifice étaient au programme.

Parfois de hautes personnalités donnèrent toute sa dimension à l'événement : le maréchal Foch à Abbeville, Edouard Herriot ministre de l'Instruction publique à Roye, le général de Castelnau à Proyart, le général Nollet, ministre de la Guerre, à Moreuil... Toutes ces manifestations furent largement commentées dans les journaux de l'époque.

Les formes et symboles de ces monuments sont variés : la plupart, par souci financier, représentent un obélisque surmonté d'une croix de guerre, d'une urne funéraire ou d'un coq gaulois. Certains dénoncent les horreurs de la guerre, comme "la Picarde maudissant la guerre" de Péronne qui tend un poing vengeur.

D'autres traduisent le deuil et l'affliction : femmes ou Victoires pleurant et berçant un jeune soldat comme à Beaumont-Hamel. Ailleurs, des femmes ou des enfants gravent de façon pathétique les noms de leurs morts (Soyécourt, Miraumont). A Corbie, le monument d'A. Roze représente une mère qui apprend à son jeune enfant le sacrifice de son père en lui montrant les noms inscrits dans la pierre.

Enfin, tous les genres de "poilus" se dressent dans nos villages : soldat de Benet brandissant une couronne de lauriers comme à Raincheval et à Cappy, soldat étreignant son drapeau à Arvillers, soldat blessé à Flins, soldat résistant de Pourquet à Morisel, campé les bras croisés à Saint-Léger-lès-Domart, farouche combattant comme à Beauchamps ou à Sauvillers-Mongival...

Souvent dédaigné, le monument aux morts de nos communes mérite bien un instant d'attention...

© Inventaire général - ADAGP.

Toute reproduction est soumise à l'autorisation préalable de l'inventaire général, auteur des textes et des illustrations.

[Pour envoyer vos remarques](#)

Pour plus d'informations :

Les images de cette découverte "virtuelle" des monuments aux morts de la Somme sont issues de la collection :

Itinéraires du patrimoine réalisé par l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France,

Direction régionale des Affaires culturelles de Picardie.

(Itinéraires du patrimoine, ISSN 1159-1722 ; 85).

ISBN 2-906340-13-8.

24p. : ill. ; 22,5 cm.

prix : 4,57 €

[autres publications](#)

[Retour à l'article](#)



Adresse de l'article <http://www.lagazettedescommunes.com/140119/l%e2%80%99amf-bat-le-rappel-pour-les-preparatifs-du-centenaire-de-la-grande-guerre/>

CONGRÈS DES MAIRES 2012

L'AMF bat le rappel pour les préparatifs du centenaire de la Grande Guerre

H. Girard | France | Publié le 22/11/2012

Par la voix de son « comité des communes pour le centenaire », l'Association des maires de France (AMF) a invité, jeudi 22 novembre 2012, tous les élus municipaux à se mobiliser en vue des commémorations de la Grande Guerre qui seront organisées en 2014 sur l'ensemble du territoire national. Coprésidé par André Rossinot et Adeline Hazan, respectivement maires de Nancy (Meurthe-et-Moselle) et de Reims (Marne), ce comité ambitionne d'être un relais entre les maires et la « Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale », groupement d'intérêt public, créé en avril 2012, avec 16 membres fondateurs dont l'AMF et l'Etat représenté par sept ministères. Très motivés par le sujet, les maires présents à la réunion ne se sont pas privés de poser quelques conditions.

A voir la densité de l'assistance et les nombreuses prises de parole à l'issue de la conférence organisée par l'AMF et son Comité des communes pour le centenaire, force est de constater que la Grande Guerre intéresse toujours les élus locaux, quelles que soient la taille de leur commune et sa localisation géographique.

Ni l'AMF, ni la Mission nationale pilotée par l'Etat, ne devraient donc avoir de mal à faire remonter du terrain des projets de commémoration. L'ambition est forte puisqu'il s'agit d'aller bien au-delà du seul monument aux morts, mais de proposer des projets de tous ordres : mémoriels, culturels, éducatifs, artistiques.

« Nous mettons en marche un grand mouvement pour donner du sens à ce qui s'est passé et des raisons d'espérer », a souligné André Rossinot. Adeline Hazan, coprésidente du Comité des communes pour le centenaire, a également plaidé pour une « mise en perspective : de la Guerre de 1914-1918 à la construction de l'Europe, en passant par la Deuxième Guerre mondiale et la réconciliation franco-allemande.

Enjeux de développement local - Les communes porteuses de projets et les associations départementales des maires sont donc invitées à prendre contact avec les comités départementaux du centenaire animés par les préfets et regroupant collectivités territoriales, services de l'Etat, institutions culturelles, pédagogiques et scientifiques et associations.

C'est à ce niveau départemental que se fera la coordination des actions et l'accompagnement des communes dans la mise en œuvre de leurs projets. Il reviendra à la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale d'identifier, d'ici à l'été prochain, un certain nombre de manifestations locales qui feront l'objet d'une labellisation.

Ces projets labellisés s'inscriront dans le programme national concocté par la mission.

« Nous voyons arriver beaucoup de projets des comités départementaux », a constaté David Zivie, directeur général adjoint de la mission, qui a souligné les enjeux de développement local inhérents à ces projets, compte tenu du succès rencontré par le tourisme de mémoire.

Ni le logo du futur label, ni le montant des aides de l'Etat ne sont encore arrêtés.

Les comités départementaux ont également vocation à être les interlocuteurs des pays étrangers : anciens belligérants mais aussi anciennes colonies ayant envoyé des soldats au front et devenus depuis des Etats indépendants.

Le pragmatisme des élus des petites communes

Les maires et leurs adjoints présents lors de la conférence du Comité des communes pour le centenaire se montrèrent très motivés par les projets de commémoration. Tout en mettant en garde contre de possibles dysfonctionnements, sous une salve d'applaudissements. Exemples.

- Éviter que les commémorations nationales ne fassent de l'ombre aux manifestations locales

« Pour qu'il y ait un retentissement sur tout le territoire, avec des cérémonies locales, il faut organiser le calendrier de telle sorte que les événements aient d'abord lieu dans les communes, puis dans les villes voisines, puis au niveau départemental, et, enfin à l'échelle nationale. ».

- Laisser les enseignants intervenir pendant le champ extrascolaire

« Pas de devoir de mémoire sans implication des enseignants. Il faudra donc accepter qu'ils soient couverts pendant les activités qui auront lieu en dehors du temps scolaire. »

- Libérer les agendas de rendez-vous administratifs

« Habituellement, le 18 juin, nous ne pouvons pas faire grand-chose, car nous sommes convoqués ici et là. En 2014, il faudra que l'administration marque un temps de respect sans donner de rendez-vous aux élus les jours de commémorations. »

- Fermer les commerces

« Pas questions de voir les jours de commémoration se transformer en journées de déambulations dans les magasins. Les commerces devront être fermés ces jours-là. »

- Attention au calendrier électoral

« 2014 sera l'année du renouvellement des équipes municipales. Certains élus partiront. Les associations devront donc être fortement impliquées dans les projets, pour pouvoir assurer leur continuité. »

Les Archives de France et la commémoration du premier conflit mondial.

par Jean-Baptiste Auzel
conservateur en chef aux Archives de France

Résumé :

En 2014 la France va se souvenir du 1^{er} conflit mondial, la « Grande guerre », qui, de 1914 à 1918, a meurtri profondément les terres européennes, et spécialement le quart Nord-Est de la France.

Le Service interministériel des Archives de France, avec les directions des archives des ministères de la Défense et des Affaires étrangères, ainsi que le réseau des services français d'archives, a défini 5 grands projets pour cette commémoration : la numérisation et la mise en ligne des registres matricules des soldats ayant participé à la Première Guerre ; un guide de recherche dans les sources de la Première Guerre ; le lancement d'une campagne nationale de recueil et de numérisation d'archives privées ; une visibilité sur l'Internet de toutes les activités culturelles du réseau des archives se rapportant à la commémoration ; le parrainage et le soutien à des opérations de valorisation d'archives d'envergure nationale ou internationale.

La présentation de ces chantiers d'archives est l'occasion d'appeler à des collaborations internationales, parce que l'histoire lorsqu'elle est écrite à plusieurs mains et depuis plusieurs points de vue, solidement appuyée sur les fonds d'archives, est aussi un gage de paix.

I- remarques introductives : comment commémorer une telle guerre ?

La Première Guerre mondiale c'est :

- 8 millions de morts en Europe et 6 millions d'invalides,
- dont 1 400 000 morts et disparus français (10,5% de la population active) et 3 millions de blessés, une saignée démographique qui a marqué et marque peut-être encore la pyramide des âges de la population française (la fameuse « feuille de chêne »),
- dont 2 millions morts et disparus allemands (9,8 % de la population active), plus d'un million et demi de morts et disparus autrichiens...
- 13 départements français dévastés, des villes et des villages au patrimoine irrémédiablement détruit,
- une économie à relever,
- une paix qui n'était pas une paix et qui a débouché sur la Seconde Guerre mondiale,

Ces rappels sont trop succincts, sans doute, et par là un peu caricaturaux, car la Première Guerre mondiale c'est aussi :

- une réconciliation au fond des tranchées et sur les monuments aux morts de deux France qui s'ignoraient, la cléricale et l'anti-cléricale, la monarchiste et la républicaine...
- un nouveau regard sur la place des femmes dans la société,

- une entrée forcée et rapide dans une modernité qui allait donner le ton à tout le XX^e siècle...

Ces rappels sont cependant suffisants pour s'interroger valablement sur la manière d'aborder ce centenaire : une manière festive ? victorieuse ? endeuillée ? mémorielle ? ou seulement avec une neutralité scientifique d'historien ou d'ethnologue ?

En fait, que ce soit dans la fête ou le repentir, la dimension mémorielle de ce centenaire ne peut être évitée : toutes les familles françaises furent impliquées dans ce conflit, et même un très grand nombre des familles devenues françaises au cours du XX^e siècle également, du fait du caractère mondial de cette déflagration guerrière.

« La société française entretient une relation particulière avec la Grande Guerre, en raison, sans doute, et de son investissement immense sur le conflit entre 1914 et 1918, et des sacrifices consentis, immenses eux aussi »¹. Et ces sacrifices, quatre générations plus tard, ont laissé encore une mémoire. La génération qui vient sera seulement la première à n'avoir connu ni d'anciens combattants de cette Grande Guerre, ni de personnes ayant souffert directement de cette guerre dans son enfance. Jusqu'à très récemment encore la Grande Guerre était l'une des périodes les plus longuement étudiées (avec la Révolution et la fin du XX^e siècle) dans les classes de lycée.

Au début de l'année 2011, le précédent gouvernement avait commandé un rapport sur la manière dont la France pouvait aborder ce centenaire. M. Joseph Zimet, fonctionnaire du Ministère de la Défense, en a été chargé. Le rapport² fut rendu en septembre 2011. Il propose tout d'abord la création d'une mission permanente de gouvernance et quelques projets phares dont l'un intéresse directement les archives : la numérisation des registres matricules des 8 millions de soldats français mobilisés dans le conflit. Le gouvernement crée donc en avril 2012 un Groupement d'intérêt public (GIP) 14-18, confié à M. Zimet, qui en devient le directeur général, pour coordonner et orchestrer cette commémoration. Ce GIP, qui est par définition un organisme public temporaire, est composé de membres fondateurs dont un peu plus de la moitié émanent du ministère de la Défense ou des Anciens combattants : la part du pouvoir de décision est corrélatif de la part de financement. Un quart du pouvoir de décision revient au ministère de la Culture et de la Communication (qui finance donc un quart du budget). Il est présidé par un général d'armée à la retraite, le Général Elrick Irastorza.

L'idée principale du GIP interministériel est que l'Etat commémore en 2014 l'ensemble de la guerre 14-18, puis à nouveau en 2018 la fin de la guerre, les années intermédiaires étant confiées aux manifestations locales ou d'initiatives associatives. Fortement inspiré de la célébration du bicentenaire de la Révolution française de 1989, le GIP a établi au printemps 2012 un pré-programme des principales manifestations, dont un défilé militaire des armées belligérantes, suivi d'une grande parade festive sur les Champs-Élysées et d'un concert lors du 14 juillet 2014, pour un budget de 7 millions d'euros, ainsi que d'une commémoration

¹ Becker (Annette), Audouin-Rouzeau (Stéphane), *14-18, Retrouver la Guerre*, Paris : Gallimard, 2000, p. 22.

² Zimet (Joseph), *Commémorer la Grande Guerre (2014-2020) : propositions pour un centenaire international. Rapport au Président de la République*. Ministère de la Défense et des Anciens combattants, Secrétariat général pour l'administration, DMPA, 101p.

dans les villages français de la mobilisation générale du 2 août 1914 (pour un budget de 1, 2 millions d'euros). Mais il semble que le nouveau gouvernement ait décidé, tout récemment, de revoir ces projets. Il est donc trop tôt pour en dire plus.

Deux opérations prévues par le rapport Zimet étaient sorties du budget du GIP, car trop importantes en termes financiers, tout en demeurant labellisées par le Groupement : la restauration des nécropoles nationales du Nord-Est de la France où reposent des centaines de milliers de corps de soldats morts au front, et la numérisation des registres matricules.

Le GIP a contacté les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC, relevant directement du ministère de la Culture) du quart Nord-Est de la France, pour les sensibiliser à la commémoration et les mettre « en ordre de bataille ».

Le GIP préconise également la mise en place de comités départementaux sous l'égide des préfets (et sous la présidence d'un sous-préfet). Ces comités commencent doucement à se mettre en place depuis la fin du mois de juin 2012. Les services départementaux des Anciens combattants (ONAC) y sont toujours représentés, et les directeurs des services départementaux d'archives également (DAD), ce qui est heureux.

Pour le Ministère de la Culture et de la Communication (MCC), sa participation au GIP pour un quart du budget n'épuise pas son implication. Sa Direction générale des patrimoines (DGP), est particulièrement chargée de fédérer les initiatives des opérateurs et services relevant du ministère de la Culture. Cette coordination a été confiée en octobre dernier au directeur chargé des Archives de France. Ce dernier a particulièrement défini 5 grands axes, 5 projets pour le réseau des Archives de France³.

II- Les 5 projets des Archives de France

Le Services interministériel des Archives de France (SIAF) et son réseau composé des services publics d'archives français, et en premier lieu les services nationaux, départementaux ainsi que les services d'archives des villes les plus importantes, a défini 5 grands axes, 5 projets ou plutôt 5 défis tant est grande l'ampleur de la tâche, pour commémorer la Grande Guerre.

C'est, sans surprise, la dimension historique, c'est-à-dire scientifique, qui forme le fondement de ces 5 projets, même si la dimension commémorative, mémorielle, est loin d'en être absente, notamment dans deux de ces projets.

Ces 5 projets ou défis sont :

³ Notons que ces 5 projets des Archives de France sont distincts des projets de la Mission chargée des Commémorations nationales, mission rattachée justement aux Archives de France. En effet, cette mission permanente, qui définit chaque année la liste des anniversaires (cinquantenaires et centenaires) officiellement commémorés par le gouvernement français, n'est pas directement concernée par ces projets de commémoration de la Grande Guerre, dans la mesure où si la guerre elle-même est inscrite, ainsi que les décès sur le front de grands écrivains et intellectuels (Charles Péguy, Alain-Fournier, Ernest Psichari, pour 1914...), ou bien encore l'assassinat de Jaurès, c'est parmi une liste fort longue d'événements plus anciens et néanmoins importants qu'il convient de ne pas totalement oublier dans les années 2014 et suivantes (bataille de Bouvines et naissance de saint Louis en 1214, États-Généraux de 1614, Campagne de France contre Napoléon et instauration du régime parlementaire de la Charte par Louis XVIII en 1814, etc..)

- **La numérisation et la mise en ligne des registres matricules des soldats ayant participé à la Première Guerre** (défi technique/mémoriel mais aussi scientifique). Ce projet va être développé ci-dessous.
- **Un guide de recherche dans les sources de la Première Guerre mondiale** (défi historique/scientifique). Ce projet va être développé ci-dessous.
- **Le lancement d'une campagne nationale de recueil et de numérisation d'archives privées** sur la guerre 14-18 (défi de communication, défi mémoriel mais aussi scientifique) : l'idée est de reprendre ce qui a été fait déjà en Allemagne par Européana, organiser des journées nationales (une par an sur deux ou trois années par exemple) durant lesquelles les services départementaux d'archives seraient ouverts pour accueillir les familles et les particuliers ayant des archives privées relatives à la Grande Guerre soit pour qu'elles les y déposent (et donnent) soit pour qu'elles y soient numérisées (au cours d'un prêt). Ces journées seraient précédées d'un battage médiatique sur des médias nationaux et/ou locaux pour avertir les particuliers de ces journées portes ouvertes. On voit bien le double et même triple intérêt de cette opération populaire : dans un premier temps on désigne à nouveau au plus grand nombre le chemin des services d'archives et leur fonction de greniers de la mémoire ; dans un second temps on enrichit les fonds et les collections sources de l'histoire locale ; enfin se souvient ensemble dans nos familles de la participation effective des générations précédentes à cette histoire nationale et internationale. Le fait de sortir des documents enfouis relatifs à cette histoire commune, et de les partager, recrée du lien entre les générations et entre les familles.
- **Une visibilité sur l'Internet de toutes les activités culturelles du réseau des archives se rapportant à la commémoration** : colloques, expositions, publications, lectures publiques, etc... (défi de communication). Beaucoup de choses se feront sur les territoires, et le GIP lui-même a prévu de se mettre en sommeil durant les années 2015 à 2017 pour laisser les régions, les départements et les communes, mais aussi les associations, investir le champ commémoratif et historique de la Grande Guerre : beaucoup de ces acteurs locaux s'associeront les services d'archives territoriaux. Les Archives de France se proposent d'offrir une visibilité nationale à ces multiples initiatives locales en rassemblant toutes les informations du réseau qui pourront être diffusées ensemble sur internet, soit sur le site des Archives de France et le site du ministère de la Culture (culture.fr), et/soit, plus probablement, sur le site que le GIP a l'intention de créer d'ici 2014.
- **Parrainage et soutien d'opérations de valorisation d'archives d'envergure nationale ou internationale** : expositions, colloques, revues... A commencer par les deux expositions prévues par les Archives nationales en 2014 : sur Jean Jaurès, puis sur la vie à l'arrière durant la guerre (la Grande Guerre par ceux qui en l'ont pas faite). Par la suite les Archives nationales prévoient d'autres expositions qui rythmeront les années commémoratives. Pour ce qui est des colloques, deux sont déjà envisagés : l'un probablement à l'automne 2014 avec le département de la Marne et les Archives de France sur le thème de la mort au front, rapprochant les approches archéologiques, archivistiques et monumentales ; l'autre, avec la Fondation Singer-Polignac et les Archives de France sur le patrimoine archivistique de la Grande Guerre. Quant aux

revues, déjà deux numéros de la revue en ligne *In Situ – Revue des patrimoines* (Ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines) sont prévues dès 2013 sur « le patrimoine dans la guerre » et sur « le patrimoine de la guerre ». Comme pour le projet précédent, il s'agit, à un niveau national, de promouvoir les potentialités du patrimoine archivistique dans la commémoration historique en mettant en avant l'irrigation possible (et nécessaire !) de tous les patrimoines par les données archivistiques.

III- La numérisation des registres matricules des soldats français engagés dans le conflit

Ce projet est donc l'un des projets phares de la commémoration, labellisé par le GIP 14-18 et validé par le gouvernement. L'initiateur en a été un contrôleur général des armées, M. Serge Barcellini, qui en a souligné l'intérêt populaire, fédérateur, et les possibles retombées économiques en termes de tourisme de mémoire. M. Barcellini est aussi très impliqué dans la mise en valeur des sites mémoriels de la Grande Guerre dans le département de la Meuse.

Ce projet s'inscrit dans la conversion générale et déjà bien avancée du patrimoine écrit au numérique et à l'accès à distance⁴. Dans le monde des archives la numérisation des documents d'archives concerne dans leur immense majorité des documents sources de données généalogiques et beaucoup plus rarement des documents politiques ou d'administration générale. La numérisation des registres matricules s'inscrit de toute évidence de cet engouement français pour la généalogie et pour la généalogie sur Internet.

Ce projet cependant, par son ampleur (8 millions de fiches matriculaires), comporte plusieurs défis dont les plus immédiats sont d'ordre juridique et technique, pour un enjeu populaire et mémoriel.

- *défi juridique* : la loi française sur la communicabilité des documents d'archives (Code du patrimoine, article L. 213) risquant d'empêcher la libre communicabilité des registres matricules en raison d'information médicales le Service interministériel des Archives de France a dû mener une étude et réunir au printemps 2012 un groupe de travail regroupant des représentants des Archives nationales, départementales, hospitalières et ministérielles. Les avis de la profession étaient partagés sur ce point.

Le groupe de travail est arrivé à la conclusion que ces registres sont bien soumis au délai défini à l'article L. 213-2, 2) du code du patrimoine, soit 25 ans à compter de la date de décès de l'intéressé pour les documents dont la communication porte atteinte au secret médical ou 120 ans à compter de sa naissance si la date de son décès n'est pas connue. En effet, sur ces registres figurent plusieurs types de mentions, certaines administratives, d'autres relevant du secret médical, qui résultent de la procédure de recrutement du militaire.

⁴ Voir Schweitzer (Jérôme), *Numériser le patrimoine écrit et iconographique pour commémorer la Grande Guerre : enjeux scientifiques et culturels, stratégie documentaire et partenariale*, Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, ENSSIB – Université de Lyon, Janvier 2011, 100 p.

19 DEC. 2012



Direction générale
des patrimoines

Inspection des patrimoines

*La Ministre de la culture et de la
communication*

à

*Messieurs les Préfets de région
Directions régionales des affaires
culturelles*

Objet : étude de l'Inspection des patrimoines sur la première guerre mondiale et les protections parmi les monuments historiques
PJ : un rapport

Affaire suivie par

Isabelle BALSAMO

Poste

01 40 15 83 95

Références

IH/VB/12/n° 457

6, rue des Pyramides
75041 Paris Cedex 01
France

Téléphone 01 40 15
Télécopie 01 40 15

En prévision de la commémoration prochaine du centenaire de la Grande Guerre, l'Inspection des patrimoines a réalisé au cours de l'année 2012 une étude sur les protections parmi les monuments historiques qui portent sur les éléments patrimoniaux relatifs à cette période.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint cette étude, réalisée par les membres du collège Monuments historiques à partir des informations recueillies dans leurs circonscriptions territoriales et d'une réflexion collégiale, enrichie d'échanges avec les collèges archéologie et archives.

Dans la perspective d'un accroissement possible des demandes de protections suscitées par les programmes commémoratifs des régions, l'étude propose également des critères d'examen des dossiers.

En vous priant de remercier vos services pour les informations qu'ils ont communiquées et en souhaitant que ce travail leur soit utile, je vous invite à me faire part de toute remarque ou complément que vous inspirera ce sujet.

Le directeur général des patrimoines


Vincent BERJOT



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Direction générale des patrimoines

Inspection des patrimoines

N° 2012-38

PREMIÈRE GUERRE MONDIALE ET MONUMENTS HISTORIQUES

Novembre 2012

Marc BOTLAN
Colette di MATTEO
Caroline PIEL
Olivier POISSON
Marie-Anne SIRE

Inspecteurs des patrimoines
Collège Monuments Historiques

SOMMAIRE

Introduction

I. Bibliographie

II. La conservation des témoignages de l'Histoire

II.1 La commission des vestiges et souvenirs de guerre

II.2 Les premières protections au titre des monuments historiques

III. La notion de ruines et les monuments historiques

III.1 Les dommages de guerre

III.2 les protections en tant que ruines

IV. Protections au titre des monuments historiques et protection au titre des sites

V. Le bilan des protections

VI. Les monuments aux morts

VI.1 Les monuments aux morts protégés

VI.2 L'édification des monuments aux morts de la commune

VI.3 Les thèmes iconographiques

VI.4 Les inscriptions

VI.5 Les critères d'examen en vue d'une éventuelle protection

VII. Les mémoriaux

VII.1 L'édification des mémoriaux

VII.2 Les mémoriaux protégés

VII.3 Les critères d'examen en vue d'une éventuelle protection

VIII. Les cimetières et nécropoles militaires

IX. Les actuelles demandes de protection

X. Propositions

ANNEXE 1

Liste des premières protections guerre 1914-1918

ANNEXE 2

Liste des édifices protégés en tant que ruines ou laissés à l'état de ruines

ANNEXE 3

Liste des sites protégés de la guerre 1914-1918

ANNEXE 4

Inventaire des protections par région

Pistes bibliographiques

« La guerre de 1914 n'appartient à personne, pas même aux historiens »

Antoine Prost et Jay Winter¹

Le 12 mars 2008, Lazare Ponticelli meurt à l'âge de 110 ans. Trois ans après lui, le 4 mai 2011 très exactement, Claude Stanley Choules meurt à son tour au même âge canonique. Mais qui étaient-ils donc ? Le premier, un fils d'immigrés italiens, et italien lui-même au moment de la Guerre de 1914-1918 avant d'être naturalisé français en 1939, était le dernier « Poilu » vivant en France. Le second est connu pour avoir été le dernier vétéran britannique de la Grande Guerre, mais aussi le dernier vétéran engagé dans le conflit mondial, toutes nations confondues. On aurait pu croire que ces disparitions marqueraient, à la fin de la première décennie du XXI^e siècle, l'extinction progressive, l'effacement, voire la disparition de la Première Guerre mondiale de la mémoire collective. Il n'en fut et il n'en est toujours rien : la recherche universitaire sur le sujet est florissante et les publications, savantes ou non, sont toujours aussi nombreuses ; les hauts-lieux patrimoniaux qui s'y rattachent sont toujours autant visités ; l'hypothèse de la suppression de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 ou celle de sa transformation en commémoration « de tous les morts pour la France », proposées par deux des candidats à la dernière élection présidentielle, ont suscité des débats passionnés ; enfin, l'année 2014 approchant, des initiatives commencent à se profiler dans la perspective des futures célébrations du centenaire de la guerre de 1914-1918. Parmi ces initiatives, la démarche de plusieurs collectivités visant à porter une candidature « Patrimoine mondial » auprès de l'UNESCO n'est pas la moindre. Un certain nombre d'autres touchent à la protection au titre des monuments historiques de vestiges liés à cette histoire douloureuse et fondatrice à la fois.

Dans ce cadre précis, la Direction générale des patrimoines a demandé à l'Inspection (collège des Monuments historiques), de réfléchir sur la problématique des protections des vestiges et témoignages du premier conflit mondial. Le groupe de travail, composé de Colette Di Matteo, Marie-Anne Sire, Marc Botlan, Olivier Poisson et Caroline Piel, s'est efforcé de dresser la genèse et le bilan des protections existantes, d'analyser les conditions et les critères qui ont présidé à ces décisions patrimoniales. Il a cherché aussi à voir comment augmenter de façon raisonnée le corpus des éléments protégés en évitant les deux écueils du malthusianisme et de l'inflation patrimoniale.

La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), sur le campus de l'Université Paris Ouest La Défense, est un des plus importants centres de ressources en France sur l'histoire du XX^e siècle. Le nombre d'ouvrages consacrés à la Guerre de 1914-1918 qui y sont conservés est estimé à... 50 000, hors périodiques, archives et documents audio-visuels. Et pourtant, comme le disent deux des plus éminents historiens de cette période : « Tous les éléments de cette production ont tenté de saisir une partie ou

¹ Antoine PROST et Jay WINTER, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, Seuil, collection « Points histoire », 2004.

un aspect de la guerre, et cette histoire est bien loin d'être achevée»². Il en va exactement de même pour le travail de patrimonialisation des vestiges de la guerre : la tâche n'est pas terminée. Si l'on est d'accord sur ce constat, la première question qui se pose est celle des relations qu'entretient notre pratique patrimoniale collective avec la science historique et avec la mémoire. Se pose ensuite la question du « comment faire ? » pour aller plus loin.

Le rapprochement des politiques de protection des vestiges de la guerre au titre des MH avec l'historiographie est pertinent dans la mesure où la pratique de la protection s'apparente à une forme d'écriture de l'histoire, avec ses pleins et ses déliés, ses creux et ses reliefs. Les listes des MH protégés forment un « texte » qui dit et raconte comment l'institution a envisagé l'histoire de la guerre. Comme la science historique « est fille de son temps », et que la protection au titre des MH est en quelque sorte « fille de l'histoire », il n'est pas étonnant que la dimension militaire domine largement dans les deux champs alors que le conflit n'était même pas terminé. En même temps que les historiens écrivaient l'histoire politique et surtout militaire de la guerre, on commençait à protéger les installations (abris, observatoires, plates-formes d'artillerie,...). Cette conception de l'histoire comme « histoire-batailles » se reflète dans les listes de protection MH comme dans un miroir. Les textes des historiens comme les premières listes des MH protégés ont, de plus, une connotation politique très forte, liée évidemment aux enjeux colossaux du moment.

En revanche, cette histoire « des débuts » laissait très peu de place à la société et aux combattants, à la vie des soldats et des civils, à tout ce que l'historien Jean-Jacques Becker a résumé dans la formule « Les hommes dans la guerre »³. Et précisément, au fur et à mesure que le temps a passé et à partir de 1945 surtout, on a vu les historiens s'emparer de ces questions. On a vu apparaître dans leurs travaux la vie dans les campagnes, dans les villes, l'arrière,... On a vu apparaître aussi une des dimensions majeures de la guerre : sa dimension industrielle. Dans le même temps, et jusqu'à aujourd'hui, la politique de protection au titre des MH est massivement restée centrée sur la dimension militaire de la guerre, malgré des exceptions constituées par la protection de quelques « villages-martyrs ».

La question qui se pose à nous est donc double : comment poursuivre en matière de protection des ouvrages militaires, des installations ? La question de la protection des champs de bataille est complexe mais elle se pose bel et bien. Comment y répondre ? Elle est aussi, plus fondamentalement, de savoir comment profiter de la connaissance historique accumulée depuis cinquante ans dans les champs sociaux pour faire apparaître dans nos listes ces « hommes dans la guerre » ? Et en est-il encore temps ?

Il est un autre champ plus récemment exploité tant par les historiens que par les praticiens du patrimoine : c'est celui, très vaste, de l'histoire culturelle de la guerre et celle de ses représentations. Le champ de la commémoration a donné lieu à d'innombrables études, mais aussi à des mesures de protection. Sur les 122 MH protégés relatifs à l'histoire de la guerre, 44 sont des monuments aux morts. La question est donc là aussi, pour profiter de cette convergence, du « comment poursuivre ? » Elle est aussi, sur ce terrain, de savoir comment faire la part entre l'approche sérielle et les approches ponctuelles, et de savoir comment faire sa place au patrimoine mobilier.

Pas plus que pour les autres champs patrimoniaux, notre pratique de protection des vestiges de la guerre ne peut se confondre ni avec la science historique ni avec les démarches purement mémorielles ou, *a fortiori*, compassionnelles. Elle a néanmoins à

²Antoine PROST et Jay WINTER, ouvrage cité.

³Jean-Jacques BECKER, *L'évolution de l'historiographie de la Première Guerre mondiale*, dans *Revue historique des armées*, n° 242, 2006.

s'enrichir de ces pratiques opposées. Le tout est de savoir comment. Les lignes qui suivent essaient d'apporter des débuts de réponse à toutes ces questions.

I. Bibliographie

D'une manière générale, on dispose pour la Grande Guerre d'une très riche bibliographie. La bibliographie jointe en annexe n'a pas la prétention d'être exhaustive ; elle s'en tient aux ouvrages généraux d'historiens spécialisés concernant la Première Guerre mondiale et à des études plus spécifiques sur la transmission de cette mémoire. Les références données ciblent également les publications sur les monuments aux morts et sur les monuments commémoratifs.

De nombreux sites Web sont également consacrés à la guerre de 14-18, les principaux sont référencés à la fin de la bibliographie.

II. La conservation des témoignages de l'Histoire

II.1 La commission des vestiges et souvenirs de guerre

Dès 1915, une prise de conscience aiguë de la part des pouvoirs publics pointe les risques de disparition des signes de la cruauté des combats qui viennent de se dérouler et incite à une réflexion pour la conservation du souvenir de ces faits et de leurs héros. Une instance informelle est mise en place, à la sous direction des Beaux-Arts du Ministère de l'Instruction Publique ; elle s'intitule « commission des souvenirs et vestiges de guerre » et préfigure la 4^e section de la Commission des monuments historiques, créée par arrêté du 10 novembre 1920. Vouée aux « vestiges et souvenirs de guerre », elle sera à l'origine de la prise en compte réglementaire des lieux et monuments retenus pour être conservés.

Dès 1915, les travaux de la commission suivent le déplacement de la ligne de front. Ils se traduisent par l'établissement de listes, dressées par un militaire du Ministère de la Guerre, le général Dauchy, examinées et rapportées par un inspecteur général architecte nommé spécialement en 1917 pour cette mission, André Ventre.

Cette section de la commission va se réunir 10 fois entre 1917 et 1925, et examiner les propositions de protection mais aussi de radiation, puisqu'a été prévue dès l'origine une mesure de reconnaissance « provisoire » dans l'attente de pouvoir apprécier la justification d'une conservation définitive. En parallèle, un projet de loi, qui revient devant les chambres de manière récurrente entre 1915 et 1924, est le fil conducteur de cette réflexion, portée par des élus et par les services des ministères de la Guerre, des Régions Libérées et de la sous-direction des Beaux Arts au Ministère de l'Instruction Publique⁴.

La 4^{ème} section de la commission, à partir de 1920, propose également pour les immeubles retenus pour une protection, la répartition des crédits affectés essentiellement à des travaux de sécurisation des lieux.

C'est à la Médiathèque du Patrimoine que sont conservés les dossiers, témoins d'une réflexion précoce et lucide sur la nécessité d'une sélection dans les choix de la mémoire⁵. Il s'agit alors d'éviter à la fois de voir disparaître et piller les lieux des combats et les ruines ; il

⁴ Un projet de loi (N° 1.579) prévoyant des dispositions complémentaires à la loi de 1913, en raison de la nature spéciale des souvenirs à conserver, est déposé dès 1915. Il fait l'objet de nombreux amendements et donne lieu à un rapport en 1921 du député Fribourg. Ce projet de loi, voté par la chambre des députés le 9/02/1922, modifié par le sénat le 15/05/1923 n'a semble-t-il jamais abouti. Le cadre légal qui s'applique donc est bien celui de la loi de 1913.

⁵ Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, dossiers 80/3/36-37

s'agit aussi d'éviter de cristalliser les régions sinistrées dans leur état de ruine et de désolation⁶.

Le rapport d'André Ventre ne cite aucune caractéristique architecturale des lieux proposés pour être retenus et protégés, à titre définitif ou provisoire. Ce travail, en 1917, commence par les régions de l'Oise et de la Somme qui viennent d'être évacuées. La question de la protection des champs de bataille et des ruines des villages ravagés est débattue, mais pas celle des églises sinistrées qui relève de la loi sur les dommages de guerre. La protection des cimetières militaires est également discutée, et volontairement exclue à la demande du service des monuments historiques qui estime qu'ils relèvent d'une autre réflexion⁷.

II.2 Les premières protections au titre des monuments historiques

Dans les 13 départements sinistrés (Somme, Oise, Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Marne, Ardennes, Meurthe et Moselle, Meuse, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Vosges, Moselle), parmi les nombreux vestiges inventoriés à cette période, certains ont été protégés provisoirement par une instance de classement, ensuite confirmée ou levée après enquête sur le terrain. Leur réel intérêt et leur état de conservation sont évalués mais souvent des raisons d'opportunité, refus des propriétaires, coût pour l'Etat d'expropriation ou d'entretien, obstacle à la reprise économique, conduisent la 4ème section à ne pas poursuivre les projets de protection.

La première protection qui porte sur le patrimoine de la Première Guerre mondiale date du 1^{er} septembre 1920. Elle concerne à Zillisheim (Haut-Rhin) la plate-forme de tir d'artillerie du canon allemand de 380 qui mitraillait Belfort. Suivent 5 arrêtés de protection signés en 1921, 16 en 1922, 1 en 1923, 2 en 1924, 1 en 1931, 1 en 1934, 3 en 1937 et 1 en 1943.

Soit au total 30 protections prises, avant la Seconde Guerre mondiale, relatives aux vestiges et souvenirs de guerre dont 3 distinguent des monuments commémoratifs.
(voir annexe 1 : liste des premières protections)

III. La notion de ruines et les monuments historiques

III.1. Les dommages de guerre

La loi du 17 avril 1919 ouvre aux sinistrés un droit à l'indemnisation pure et simple du préjudice subi. Dans les 13 départements dévastés, les réparations intégrales des dommages de guerre sont inscrites dans la loi.

Aux monuments historiques classés avant 1914 et endommagés pendant la guerre s'ajoutent plus de 600 nouveaux classements d'édifices. Ces mesures sont adoptées par la commission des monuments historiques pour éviter des destructions d'édifices encore réparables ou l'altération de leur caractère par des travaux mal dirigés. Seuls des architectes éprouvés pouvaient alors procéder sur ces édifices aux travaux de sauvegarde préalables à leur restauration ultérieure. L'intérêt artistique mais aussi l'intérêt financier sont pris en compte car, malgré l'ampleur des dégâts, la restauration s'avérait, dans la plupart des cas,

⁶ Sur la préoccupation de ne pas cristalliser les lieux de bataille dans leur état « vestiges de guerre » et le souci, qui s'identifie dès 1917, de voir le pays se reconstruire, de nombreuses annotations apparaissent dans les discussions autour du projet de loi 1.579 et dans les rapports de la commission "vestiges et souvenirs de guerre".

⁷ Une note, non datée (1921?), du sous-secrétariat aux Beaux-Arts ne les distingue pas comme des vestiges à protéger mais stipule: "il y aura lieu de se préoccuper de conserver par une servitude *non modificandi* leur caractère de simplicité et d'uniformité".

plus économique qu'une reconstruction à neuf. 850 chantiers de restauration, dont 600 concernant des églises, furent ouverts au titre des dommages de guerre dans les années qui suivirent. Seuls 31 édifices furent jugés irréparables. La restitution, sous la direction des architectes en chef et la haute surveillance de l'Inspecteur général, Charles Genuys, devait réutiliser les vestiges subsistants et être à l'identique de l'état antérieur afin de maintenir le style et l'histoire de l'édifice.

Certaines protections furent même prises contre l'avis du maire et de la population. En 1915, Sermaize-les-Bains (Marne) demande le classement de son église, incendiée durant la bataille de la Marne entre le 6 et le 12 septembre 1914, "sous réserve que le monument reste à l'état de ruines... de façon à perpétuer le crime commis sur notre malheureux pays. L'intérieur serait transformé en ossuaire et le transept en musée du Souvenir ». La commission des monuments historiques juge cette démarche contraire à la loi de 1913. Le Conseil d'Etat se range à l'avis du service et l'église de Sermaize sera classée par décret le 29 mars 1916 et restaurée au titre des dommages de guerre.

Ainsi, la commémoration des lieux de guerre peut entrer en conflit avec la logique de la loi de 1913 qui associe protection et restauration et, dans l'exemple de Sermaize, les monuments historiques en voulant sauver le monument de la ruine, en effacent la signification emblématique.

III.2. les protections en tant que ruines

La protection des édifices en tant que ruines pour garder la mémoire des traumatismes de la guerre est donc, par principe, écartée. L'impossibilité de lutter contre l'action conjuguée de la nature et du temps et de maintenir les ruines en l'état est rappelée à plusieurs reprises. Mais surtout, dans l'immédiat après-guerre, la conservation des ruines achoppe avec la volonté affirmée de voir le pays se reconstruire rapidement.

Cependant, quelques monuments sont protégés comme ruines telles les églises du Mont-Saint-Eloi (Pas-de-Calais) et de Leimbach (Haut-Rhin). D'autres antérieurement protégés demeurent classés et sont laissés à l'état de ruines comme, par exemple, l'église d'Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais). C'est avant tout le degré de dégradation du monument qui détermine sa protection à l'état de ruines.
(voir annexe 2 : liste des protections en tant que ruines)

IV. Protections au titre des monuments historiques et protection au titre des sites

En préambule, il faut préciser que, faute de base nationale, il est difficile d'interroger la liste des sites protégés au titre de la loi de 1930. Si la liste des sites classés est publiée, celle-ci ne donne pas les raisons qui ont motivé leur protection. La liste des sites inscrits, quant à elle, n'est pas actualisée.

Même après la publication de la loi de 1930, la protection au titre des sites n'est pas, ou exceptionnellement, utilisée pour protéger les vestiges de la guerre, notamment pour les champs de bataille qui s'étendent sur plusieurs hectares. En fait, si la publication des arrêtés est postérieure à 1930, la plupart de ces dossiers avait été antérieurement examinée par la commission des monuments historiques. D'autre part, la faculté de mobiliser des crédits pour l'entretien et la conservation incitait à privilégier la protection au titre des monuments historiques.

Si en Alsace le champ de bataille de l'Hartmannswillerkopf est classé MH par deux arrêtés en 1921 et 1924, soit avant la loi de 1930, les champs de bataille de la Tête-des-

Faux et du Linge sont classés MH en 1932. Il en est de même pour les terrains de Zone rouge en Lorraine de Vauquois (39 ha) et de Montfaucon d'Argonne (3 ha) qui, eux, sont classés en 1937.

La première protection au titre des sites des lieux de la guerre de 1914-1918 remonte à 1934. Il s'agit du site du château de Mondement (Marne) sur lequel le monument national de la Première Victoire de la Marne est alors en cours de construction⁸.

Il est à noter que souvent des protections au titre des monuments historiques sont venues renforcer ou compléter la protection au titre des sites. C'est le cas pour les sites de Mondement⁹, les grottes de Chapeaumont, la clairière de l'Armistice à Compiègne et le champ de bataille de Verdun. Plus récemment en 2002 et 2008, c'est une protection au titre des sites qui a été adoptée en Lorraine pour protéger les champs de bataille des Eparges et de Bois-le-Prêtre.

(voir annexe 3 : liste des sites protégés)

V . Le bilan des protections

Dans le bilan¹⁰ ont été retenus les monuments protégés comme patrimoine de la guerre de 1914-1918, ou majoritairement protégés pour cette raison. La liste des champs établie pour faciliter l'analyse du corpus s'inspire de la réflexion menée dès 1915 autour de la conservation des souvenirs et vestiges de guerre et intègre les "monuments commémoratifs" dans une acception plus large, comprenant notamment les monuments aux morts.

Les "dommages de guerre" qui constituent une problématique à part entière n'ont pas été pris en compte dans l'étude, mais les édifices en ruine protégés en tant que tels ont été inventoriés. La thématique de la Reconstruction n'est pas non plus développée, l'évaluation de l'architecture de l'entre-deux-guerres obéissant à des critères habituels en matière de protection. Dans le domaine des objets mobiliers et des représentations de la guerre (vitraux, peintures murales...) l'enquête reste à mener en associant les conservateurs des monuments historiques et les conservateurs des antiquités et objets d'art. Seuls les éléments signalés ont été notés.

Les protections au nombre de 30 avant la Seconde Guerre mondiale sont de l'ordre de 122 aujourd'hui. Ce nombre est à rapporter aux 42.779 immeubles protégés au titre des monuments historiques.

⁸ Point hautement stratégique du front où l'armée française remporta la Première Victoire de la Marne. Les emplacements pour ériger, aux frais de la Nation, les monuments commémoratifs aux deux Victoires de la Marne furent définitivement arrêtés le 10/11/ 1923.

⁹ Le monument est inscrit depuis le 4/10/1991.

¹⁰ Il a été établi à partir de la base Mérimée et par les membres du groupe de travail aidés par leurs collègues de l'Inspection et par les chargés d'études documentaires des CRMH (DRAC).

Journée d'hommage sur le Chemin des Dames à tous les morts, blessés et disparus de la Grande Guerre, sans distinction de pays. Programme.

Le 16 avril 1917, il leur faut passer ce plateau, élevé à près de 200 m d'altitude, archibouté à la falaise qui, en 1888, inspirait ce propos à l'instituteur Tranchart¹ : « Le voyageur qui se placerait au point culminant qui domine le bourg de Craonne aurait à ses pieds Craonne, dont les coléaux (...) ont vu les débuts de la lutte qui, d'après Napoléon, devait amener les Français plus près de Vienne que de Paris ». Dans le même texte mais revenant strictement à son propos de géographie physique, Tranchart décrivait : « Entre les villes de Laon et de Soissons, est situé l'immense plateau, qui coupe le département dans presque toute sa largeur et qui sort de ligne de partage entre les bassins de l'Aisne et de l'Oise. Ce plateau a l'une de ses extrémités au-dessus du bourg de Craonne ».

Franchir la montagne

Il leur faut franchir cette montagne appelée ici de Craonne, là d'Iurbobise ou d'aillours, suivant le village où l'on se trouve, qui déploie ses saillants dans la plaine comme une main étend ses doigts sur la table. Une montagne ! Le Chemin des Dames est une « évidence topographique » comme l'écrit Philippe Oliveira². Un théâtre de guerre qui apparaît dans le lointain et s'impose au soldat comme un paysage, avant même l'éventualité pour lui d'y être physiquement confronté. Dans son carnet, le téléphoniste Marc Delfaud³ fait état de ce spectacle de la guerre visible à 25 kilomètres de distance : « Une crête labourée par les obus barre l'horizon : le front de Vauxaillon et de Laf-

1. A. Tranchart, monographie communale de Craonne, 18 avril 1888, Archives départementales de l'Aisne.
2. Philippe Oliveira, « La bataille inhumaine », *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*, coll. (dir. Nicolas Offenstadt), Stock, Paris, 2004, p. 36.
3. Marc Delfaud, *Carnet de guerre d'un hussard noir de la République*, (dir. André Baril), Italiques, Paris, 2009, p. 521.

faux. Sur tout ce front jaillissent du sol des protubérances noires, comme des bouffées qui se développent, montant lentement au ciel et s'étalant en éventails ou en panaches monstrueux. On ne voit que le très gros calibre en raison de la distance (...) un voile noir s'élève sur les sommets (...) Pas un son ne parvient ». La description que donne Delfaud, qui date du 26 juin 1917, est probablement colorée par le retentissement qu'a eu l'échec de l'offensive d'avril-mai 1917, on peut cependant en retenir cette réalité physique : la crête, l'« évidence topographique ». La montagne, les Allemands la fortifient dès les premiers mois de la guerre de position : « Déjà mi-mai [1915] débutait le travail pour sceller dans du béton les pièces d'artillerie, les munitions et abris pour les hommes (...) Les coffrages en béton de pièces d'artillerie faisaient complètement leurs preuves (...) La deuxième batterie recevait chaque jour environ 200 coups d'artillerie de calibre lourd et le béton résistait à des coups ajustés »⁴. Ils y aménageaient des sapes, des tunnels. Se

4. Extrait de l'indiquoir du 14^e régiment d'artillerie de campagne allemand, *Entre le Chemin des Dames* n° 19, 2010.

pliant aux contraintes géologiques, ils creusent - à une altitude variant entre 160 et 185 mètres - dans l'épaisse couche de roche calcaire entre les Sables du Cuisien, en-dessous et les Sables de l'Auversien, au-dessus. De cette montagne fermant la marche des Français, ils ont fait également un formidable observatoire. Depuis les hauteurs du Chemin des Dames, ils embrassent du regard la vallée de l'Aisne et la plaine de Reims. Cette position rend ostensibles les préparatifs français avant le 16 avril. A telle enseigne que la disparition d'un homme en avant des lignes, qui concourt à renseigner les Allemands sur l'attaque, apparaît en définitive comme peu significative, selon André Locz⁵.

Le 16 avril 1917, puis les nombreux jours suivants à tenter de franchir cette montagne ! Si avant la bataille, la reconquête du territoire formait l'horizon imaginé des combattants, la montagne, elle, était bien leur horizon réel. Elle le demeurerait longtemps encore.

D.B.

Les manifestations de la journée du 16 avril

Marche du matin

La journée débute à l'heure où des dizaines de milliers d'hommes furent jetés dans la bataille, le 16 avril 1917. Le rendez-vous du départ est fixé à 5 h 15 devant la mairie de Craonne pour une marche d'une durée totale de 3 h 30 environ, comprenant les haltes avec commentaires historiques par Noël Genteur. Les randonneurs empruntent l'un des multiples chemins que devaient suivre les soldats lancés à l'assaut du plateau. Première halte à 6 heures. Quelques détonations dans le silence de l'aube sur le Chemin des Dames rappellent l'heure H.

RDV : 5 h 15, mairie de Craonne - 7,5 km.

Marche du soir et veillée

En soirée, une marche plus courte et facile que celle du matin permet de rejoindre le cimetière militaire de Craonnelle et de voir apparaître, au détour d'un talus, l'illumination de ses 2 000 stèles. Au loin, tandis que quelques feux rougeoyent sur la crête du Chemin des Dames, l'écho de percussions se rapproche : hommage aux tirailleurs sénégalais. La journée du 16 avril s'achève au cimetière militaire de Craonnelle qui s'étend sur la colline en montant vers le Chemin des Dames. La nécropole est mise en lumière au moyen de 2 000 bougies réparties au pied de chacune des stèles. Les percussions sont maintenant très proches.

Elles font entendre une veille sonore en souvenir des soldats de toutes les origines, tués, disparus, blessés dans les combats de la Grande Guerre. Après les chants basques en 2008, les sonneurs bretons en 2009, les chants corses en 2010, un hommage particulier est ainsi rendu aux hommes venus d'Afrique se battre en France.

RDV : 21 heures, mairie de Craonne.
Marche et veillée : 2 heures.



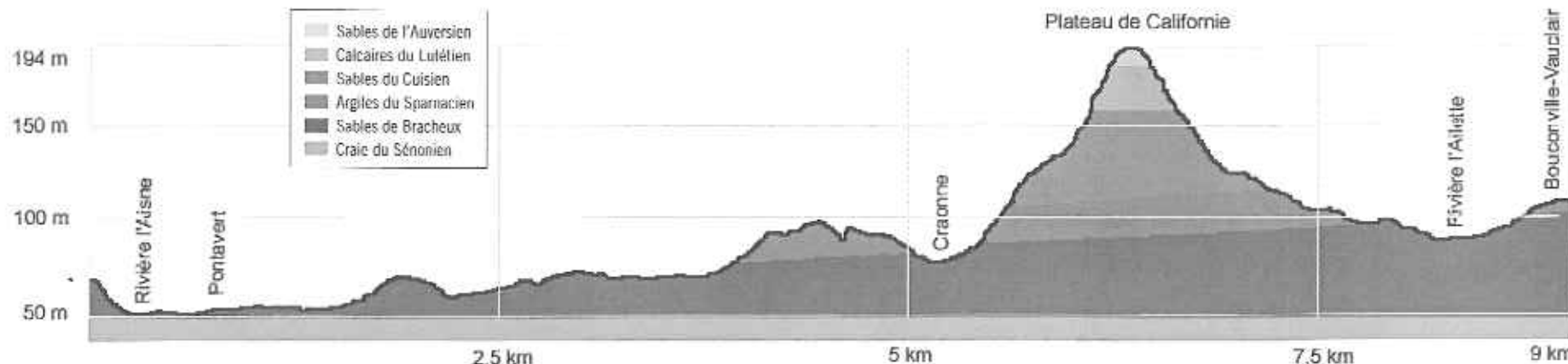
Feux de Bengale au Chemin des Dames, le 16 avril 2010.
* F.-X. Dessirier/CGO2.

“Le Chemin des Dames” : théâtre

Pièce de théâtre écrite par Bruno Jarroson, mise en scène par Guy Uzan et Yves Carlevaris, montée par la compagnie Les Théâtre-àiles. Avec : Philippe Pierrard (le Président de la République Raymond Poincaré), Jean-Pierre Billaud (le président du Conseil Alexandre Ribot), Jean-François Chalillon (le ministre de la Guerre Paul Painlevé), Jean Reynès (le général en chef Robert Nivelle), Donatien Guillot (le général d'armée Philippe Pétain) et Yves Carlevaris (le général d'armée Joseph Micheler). Le président de la République Poincaré, le président du Conseil Ribot, son ministre de la Guerre Painlevé et les généraux Nivelle, Pétain et Micheler, des responsables politiques et des chefs militaires dans un huis-clos tendu et lourd d'enjeux autour de ces questions : faut-il mettre en œuvre la grande offensive de rupture conçue par le général en chef Robert Nivelle ? Et si le plan Nivelle est loin de convaincre tout le monde, est-il encore possible, à ce stade, d'annuler l'opération ? Une représentation de cette ultime réunion demeurée sans compte rendu officiel qui voit hommes, points de vue et ambitions s'affronter. La scène se passe le 6 avril 1917 dans un wagon en gare de Compiègne, elle dure deux heures et scelle le sort de milliers d'hommes.

« La stratégie qui échoue le 16 avril était discutée : ses adeptes convaincus ne réussissaient plus à convaincre unanimement. Dans le haut commandement, Pétain était le plus critique, mais d'autres éprouaient des doutes ; le ministre de la Guerre, le Président de la République hésitaient au point de réunir le 6 avril les grands chefs et de leur demander leur avis, en présence de Nivelle qui dut mettre sa démission dans la balance. On était trop engagé pour reculer, mais, en espérant se tromper, on anticipait ce qui devait arriver. Alors que les soldats montaient en lignes pleins d'espoir, assurés de la victoire en voyant des milliers d'obus prêts à être tirés. Une illusion vite dissipée, et l'on sait à quel coût... » (Antoine PROST - *Lettre du Chemin des Dames* - novembre 2004 - N°5).

RDV : église de Craonne, 17 heures. Durée : 1 h 30.
Gratuit dans la limite des places disponibles.





PREFET DE LA CORSE-DU-SUD

CABINET

Bureau du Cabinet

**COMPTE-RENDU DE L'INSTALLATION DU COMITE DE PILOTAGE DU CENTENAIRE DE
LA PREMIERE GUERRE MONDIALE EN CORSE DU SUD**

Le 24 septembre 2012, à 14h30, M. Patrick STRZODA, préfet de Corse, préfet de la Corse du Sud, a procédé officiellement à l'installation du comité de pilotage départemental du centenaire de la Première Guerre Mondiale, en présence de M. Damien BALDIN, conseiller pour l'Action territoriale de la Mission pour le centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Etaient présents :

- M. Jean-Noël AIQUI, vice-président « A Bandera », représentant du musée de la Résistance,
- M. Rémi BASTILLE, directeur de cabinet du Préfet
- M. Mathieu CASANOVA, président de l'ADAC 2A, de l'UDAC 2A, administrateur et trésorier national Maginot,
- M. Christian CLAUS, président du GRI61 de Sartène, fédération Maginot,
- M. René COLOMBANI, L'Epaullette,
- M. Ange- Mathieu COLONNA, vice-président des Croix de Guerre et Valeur Militaire,
- M. Jean-Ange COLONNA, délégué du Souvenir Français,
- M. Jean-François COLONNA D'ISTRIA, président de la Légion d'Honneur, section de Corse
- M. Jean-François CUBELLS, directeur du CRDP de Corse,
- M. le LCL Albert DEFRANCHI, délégué militaire départemental adjoint de Corse du Sud,
- M. Marc DURET, direction académique des services de l'Education Nationale,
- M. Marc de GENTILE, président régional des médaillés militaires de Corse,
- M. Jean LECCIA, secrétaire général Anciens combattants 39-45, TOE-AFN,
- M. Antoine-Mathieu NICOLI, personnalité qualifiée,
- Mme Andrée PEDINIELLI, service communication du Conseil général de Corse du Sud,
- M. Cédric PEIGNAUD, chef de cabinet du Préfet,
- M. Raoul PIOLI, Anciens du Train de Corse,

- M. Joseph SANTINI, président de la commission mémoire du conseil départemental des anciens combattants de Corse du Sud,
- M. Louis VAUCORET, premier vice-président du conseil départemental, président départemental de la FNACA,
- M. Alain VENTURINI, directeur des Archives départementales de la Corse du Sud,
- Mme Martine VIGNOCCHI, chargée de communication du Préfet,

Après avoir observé une minute de silence en hommage à M. Jean-Lucien RACHIELLI, directeur départemental des anciens combattants et victimes de guerre de Corse du Sud, décédé subitement le 14 septembre, M. le Préfet de Corse ouvre la séance.

A titre introductif, M. le Préfet présente brièvement le contexte dans lequel s'ouvre la phase de commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale et invite chacun des participants à faire en sorte que la Corse soit en mesure de bâtir un projet susceptible d'être retenu et labellisé par la Mission Nationale du Centenaire.

M. Damien BALDIN, présente ensuite la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale :

Ainsi, la Mission est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), créé le 5 avril 2012, et chargé de concevoir et de mettre en œuvre un programme commémoratif officiel pour l'année 2014.

Il est constitué initialement de sept ministères, six établissements publics, deux associations nationales, une université et une mutuelle. Il est doté d'un budget triennal et d'un effectif propre, mis à disposition par les départements ministériels et les établissements publics fondateurs du groupement.

Le groupement veille à l'organisation harmonieuse des activités culturelles et scientifiques qui verront le jour en 2014 pour marquer les débuts du centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Pour ce faire, le GIP va labelliser certains projets présentés par les comités de pilotage départementaux qui sont les relais territoriaux de la mission. L'avantage de la labellisation réside dans l'offre de communication qu'elle propose: les projets bénéficient d'une offre de communication de dimension nationale. Ils sont intégrés dans le programme national qui sera annoncé à l'automne 2013. Enfin, la labellisation peut être un atout pour trouver des financements.

Les projets départementaux devront parvenir à la Mission avant le 1^{er} juin 2013, délai de rigueur.

La commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale se déroulera selon plusieurs phases :

2014 sera l'année de commémoration de toute la Première Guerre Mondiale avec l'Etat comme chef de file.

Les années 2015, 2016 et 2017 seront consacrées à des commémorations plus décentralisées.

Enfin, 2018 sera de nouveau une année de commémoration nationale.

M. le Préfet insiste sur la nécessité de présenter des projets créatifs et d'intérêt régional. A cet égard, il est nécessaire d'impliquer les élus. Une réunion devrait pouvoir être organisée avec la CTC, les conseil généraux et les associations de maires afin de déterminer quelle est leur vision de cette commémoration au niveau de l'île.

Un tour de table est ensuite proposé afin que chacun puisse aborder le sujet de la commémoration et exprimer des pistes de travail pour élaborer et construire des projets de nature à être labelliser.

L'Epaulette présente un projet qu'elle a porté dans le cadre de la commémoration du centenaire sans toutefois pour l'heure l'inscrire dans le cadre spécifique de la mission. Il s'agit, sur la durée de la commémoration –quatre ans- de proposer à chaque commune de Corse de se doter d'une palme de bronze sur laquelle figurerait le symbolique casque du « poilu », avec une banderole portant une mention du type « 2014-2018 : centenaire de la Grande Guerre. In memoriam ». Ces palmes ainsi réalisées, ont vocation à être installées, avec le cérémonial qui s'impose, là où les municipalités l'estiment nécessaire. Le prix de revient de cette pierre a été estimé à 112 € TTC, frais de transport compris. Ainsi, pour l'ensemble des communes de l'île, cela représenterait un coût de 40 320 €. Bien entendu, seules les communes intéressées peuvent souscrire à ce projet. L'association souhaiterait un pilotage de ce projet par la CTC ou l'Etat.

Le Musée A Bandera précise qu'il dispose d'une exposition sur la guerre de 14-18. Il précise également qu'il peut, dans le cadre des cérémonies de dévoilement des palmes de bronze dans les communes, mettre à disposition des uniformes d'époque.

Les Archives départementales ont procédé à la numérisation de tous les registres matricule jusqu'en 1930. Elles ont ainsi en leur possession quasiment toutes les biographies des militaires ayant combattu pendant la Grande Guerre.

Le CRDP propose une piste de projet en l'espèce le regard des Corses sur la guerre au travers des journaux d'époque. Par ailleurs, le CRDP dispose d'une page hebdomadaire dans « La Corse votre hebdo ». Celle-ci pourrait le cas échéant être utilisée dans le cadre du centenaire.

Il est fait état également de l'initiative de M. Jean-Louis POLI visant à engager un partenariat mémoriel avec les Vosges pour les soldats du 373^{ème} RI, composé majoritairement de Corses, qui ont combattu notamment de La Chapelotte aux Ravines dans ce département. Des prises de contact ont déjà été effectuées ainsi qu'un déplacement sur site. L'objectif est la pose d'une stèle en hommage aux soldats du 373^{ème} RI ainsi que divers échanges entre collègues des deux régions.

Cette initiative de rapprochement des mémoires et des territoires est saluée par M. BALDIN.

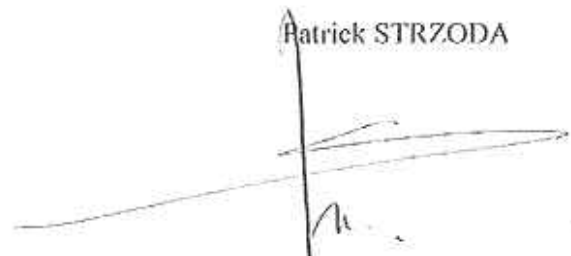
Il est également rappelé que la Corse dispose d'une des 6 bornes de la Terre Sacrée présentes dans le monde (5 en France et 1 aux Etats-Unis) dédiées aux morts français et alliés pendant la première Guerre Mondiale.

A l'issue du tour de table, M. le Préfet rappelle l'importance du devoir de commémoration de la Grande Guerre en Corse et donc la nécessité de préparer et de susciter des projets labellisables. Il est précisé que le cabinet du Préfet, en particulier Cédric Peignaud, est l'interlocuteur des membres du comité de pilotage dans le cadre de la mission du centenaire.

Une réunion avec les élus devra être organisée d'ici à la fin de l'année et le comité de pilotage devrait pouvoir se réunir en début d'année 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Patrick STRZODA

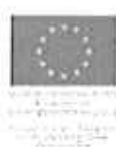


DOSSIER DE PRESSE

« Les Malles ont une mémoire »



Un projet en réseau auquel contribuent des musées
du Nord-Pas-de-Calais et de Belgique
Chef de file du projet : l'association « l'Alloeu Terre de Batailles, 1914-1918 »



De l'objet souvenir à l'histoire de la Grande Guerre

De nombreux musées en Nord-Pas-de-Calais et Flandre-Occidentale possèdent des collections d'objets et documents divers ayant appartenu à des acteurs et témoins de la Grande Guerre. Longtemps exposés ou conservés dans des malles par les familles, ces objets étaient des souvenirs. Chargés en émotions, ils deviennent aujourd'hui pour les musées et les historiens des témoignages d'hommes et de femmes touchés par la guerre.

Plusieurs musées et associations (l'A.T.B.14-18, F.W.T.M.14-18, le Musée de la Résistance de Bondues, la Société historique de Villeneuve-d'Ascq/Mémorial Ascq 1944, l'A.S.F.L. du Fort de Leveau, le Musée d'histoire et d'archéologie de Harnes) ont décidé de mutualiser leurs efforts pour valoriser une partie de ces objets et entrer ainsi dans l'histoire de la Grande Guerre en Nord-Pas-de-Calais et Flandre-Occidentale en présentant des parcours individuels représentatifs. De là découle la naissance du projet « *Les malles ont une mémoire* », qui propose une exposition itinérante conçue dans le cadre d'un travail collectif.

Ce projet entre dans le cadre du programme Interreg « TRANSMUSSITES 14-45 » initié par les Départements du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que la Province de Flandre Occidentale afin de contribuer à une histoire partagée et faciliter les échanges. Il favorise l'organisation de projets permettant le développement d'un réseau transfrontalier de sites et de musées consacrés aux deux Guerres mondiales.

Les animations seront donc accessibles à nos voisins européens puisque chaque malle sera également présentée en Anglais et en Néerlandais.



Projet de malle proposé par le musée de Harnes (62)

Un projet aux multiples facettes - présentation générale

a. Une exposition

1. Le concept « Les malles ont une mémoire », de l'histoire individuelle à l'histoire de la Grande Guerre.

Ce projet consiste en la création d'une **exposition composée de 16 malles** (deux par musées sauf pour l'A.T.B.14-18 qui en propose quatre) **contenant les souvenirs d'hommes et de femmes témoins de la guerre en qualité de civils et militaires du Nord-Pas-de-Calais et de Belgique ou de combattants dans les tranchées de la région.** La volonté qu'ils ont manifestée de conserver des objets, de photographier, de dessiner, d'écrire ou de composer traduit l'émotion ressentie et structure une partie de la mémoire de la Grande Guerre. Retrouver ces objets permet aujourd'hui d'entrer concrètement dans l'histoire.

Chaque malle sera donc **accompagnée de panneaux explicatifs (en français, néerlandais et anglais), abondamment illustrés**, retraçant le parcours du témoin et introduisant de nombreux aspects de l'histoire de la Grande Guerre dans le Nord-Pas-de-Calais ou la Flandre-Occidentale.

L'exposition propose donc une lecture à double entrée de l'histoire de la Grande Guerre en permettant de suivre d'abord le parcours d'un personnage puis la mise en perspective de son témoignage dans l'histoire de la Grande Guerre.



2. Une exposition itinérante avec un ancrage territorial

Le visiteur pourra visiter les territoires grâce aux deux volets de l'exposition :

- **Le premier volet, consistant en onze malles et leurs panneaux explicatifs, sera itinérant et installé successivement dans les différents sites partenaires.** Il sera visible dès la fin du premier semestre 2012 et circulera jusqu'en 2014, voire au-delà.

L'exposition sera constamment remontée sur demande et pourra être installée dans d'autres musées, lieux culturels ou établissements scolaires.

- **Le second volet est composé d'un ensemble de malles « fixes » réparties dans les musées partenaires à raison d'une par site.** Elles forment l'ancrage territorial et invitent les visiteurs à « ouvrir » leur curiosité aux autres malles du projet et à se rendre dans le musée partenaire où est alors installée l'exposition itinérante. Ces malles « fixes » pourront, selon les circonstances, intégrer l'exposition itinérante.

Le panel global des personnages choisis par le réseau des partenaires se veut représentatif des types de populations civiles et militaires touchées par la Grande Guerre et des territoires du Nord-Pas-de-Calais et de la Flandre Occidentale. La liste ci-dessous présente les différents personnages ainsi que les territoires concernés.

A.T.B. 14-18 - Laventie, avec l'accompagnement du directeur d'*In Flanders Field*, Ypres

- Le soldat français Bouroux, dessinateur en Flandre Occidentale en 1918.
- Le soldat anglais Gurney, musicien-poète, sur le front Fleurbaix-Laventie en 1916.
- Le soldat portugais Ribeiro, sur le front de Laventie en 1917-1918.
- Une civile Aline Carlier-Morel, en zone libre en 1914-1915.

Musée d'Histoire et d'Archéologie - Harnes

- Un artilleur français Alfred Faniard, natif de Harnes / Campagne d'Orient.
- Une civile, Julie Jambart-Baillicz, de Harnes occupé, zone du bassin minier, «Boche du Nord» évacué vers la France.

Musée de FWTM 14-18 - Fromelles

- Un allemand inconnu photographe sur le front Armentières-La Bassée.
- Un soldat allemand, dessinateur Seilnacht, de la Belgique à La Bassée.
- Un soldat Max Gehlsen, peintre allemand, en Nord-Pas de Calais et Somme.

Mémorial Ascq 1944 - Villeneuve d'Ascq

- Une civile Marie Carrière-Hovart, en territoire occupé, zone rurale.
- Le lieutenant Colpin, tué lors de l'occupation française de la Rhénanie.

Musée de la Résistance - Bondues

- Léon Trulin, jeune résistant lillois fusillé en 1915.
- Walthère Dewé, résistant belge de 14-18 puis de 39-45.

A.S.F.L. du Fort de Leveau - Feignies

- Le soldat français Paul Haine, mort dans le fort lors du siège de Maubeuge en 1914.
- Le soldat français Fernand Denis, fait prisonnier lors la prise de Maubeuge en 1914 et interné en Allemagne.

O.N.A.C. - Lille

- Le soldat français Alexandre Philéas, natif du Nord, photographe amateur et brancardier dans les tranchées.

→ soit 11 soldats (1 Anglais, 3 Allemands, 6 Français avec des profils variés, 1 Portugais) et 5 civils

b. Des événements

Les événements présentés en parallèle permettront d'approfondir la démarche historique et pédagogique du projet mais également de dynamiser la communication autour de ce dernier. 3 animations majeurs seront animés par l'A.T.B. 14-18.



1. Conférence-causerie et balade historique avec le Musée In Flanders Field

L'ouverture des malles offrira l'opportunité d'organiser en 2012 une conférence-causerie autour d'un personnage valorisé par l'exposition. C'est dans ce cadre que l'A.T.B.14-18 donnera la parole à Piet Chielens, directeur du musée *In Flanders Field* de Ypres, qui retracera le parcours du soldat anglais, musicien et poète, Ivor Gurney qui a combattu à Laventie en 1916 et Ypres en 1917. Au cours du mois de septembre 2012, une balade historique sur les traces d'Ivor Gurney et de ses camarades sera organisée à Laventie par l'A.T.B.14-18.

Le soldat Ivor Gurney (61^{ème} D.I. Bri)
Compositeur et poète

2. Publication

Les malles vont également donner lieu à la confection de petits fascicules. Ainsi, l'A.T.B.14-18 va publier et commenter quelques croquis inédits réalisés par le soldat dessinateur Bouroux ainsi qu'une étude biographique mise en perspective avec l'histoire de la Grande Guerre. Le texte sera traduit en anglais et néerlandais.

3. Documents pédagogiques

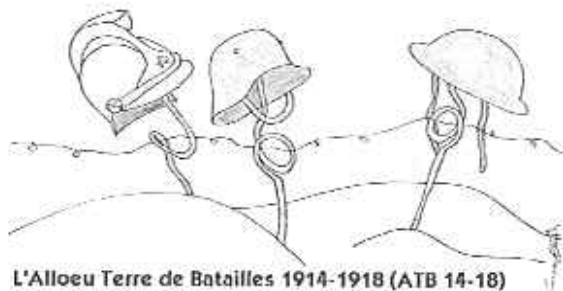
L'exposition sera accompagnée d'activités et de livrets pédagogiques à destination des scolaires, utilisables par exemple dans le cadre des « entrées concrètes » que les professeurs d'histoire-géographie des collèges doivent intégrer dans leurs leçons. Les documents seront téléchargeables gratuitement sur le site internet :

<https://sites.google.com/site/lesmallesontunememoire1418>

Un réseau de partenaires

Le projet de création de l'exposition, piloté par l'A.T.B.14-18, fédère six structures implantées dans le Nord et le Pas-de-Calais. De nombreux bénévoles font vivre le projet.

- L'association « l'Alloeu Terre de Batailles, 1914-1918 » (Laventie-62)



L'Alloeu Terre de Batailles 1914-1918 (ATB 14-18)

Créée en 2004, l'association entend contribuer d'une part à la recherche historique sur cette période, en adoptant la méthodologie universitaire, et d'autre part à en diffuser les résultats par le biais d'expositions, de conférences et d'animations pédagogiques ainsi que la publication de recueils d'études et de sources historiques.

L'association concourt également au travail de mémoire et entreprend une mise en valeur des objets-souvenirs reçus des familles. Elle cherche aussi à promouvoir le tourisme de mémoire dans le Pays de l'Alloeu (Laventie, Fleurbaix, Sailly-sur-la-Lys, La Gorgue) et ses environs. Longtemps cette portion du front occidental, théâtre d'événements tragiques pour des milliers de combattants, est restée méconnue voire oubliée. L'A.T.B.14-18 cherche donc à sensibiliser la population à ce passé dont les traces sont encore visibles dans le paysage.

En complément l'association engendre une dynamique artistique et culturelle autour du fait historique dans le respect et le partage des valeurs de tolérance, de solidarité et de paix.

- Le Musée d'histoire et d'archéologie (Harnes-62)

En 1927, les Anciens Combattants de Harnes inaugurent une Salle du Souvenir pour honorer leurs camarades "Morts pour la France". Un médaillon photographique émaillé rappelle la mémoire de chaque disparu. Le deuxième conflit mondial, la guerre d'Indochine puis celle d'Algérie apportent ensuite un tragique et important complément à cette galerie de portraits.

En 1972, le musée d'Histoire et d'Archéologie est créé, il hérite des collections et des archives de la Salle du Souvenir. L'association "Les Amis du Vieil Harnes" (loi de 1901) est alors chargée de gérer et d'animer le musée. Elle restructure toutes les salles relatives aux conflits et crée trois nouvelles salles pour présenter les trouvailles archéologiques récemment mises à jour sur le territoire harnésien.





- Le Musée Fromelles-en-Weppes Terre de Mémoire (Fromelles-59)

L'association F.W.T.M., créée en 1989 et renommée en 2007, se consacre au devoir de mémoire et à la sauvegarde du patrimoine. Elle a un but historique, culturel, pédagogique, éducatif et générateur d'amitié entre les peuples. Elle se propose de perpétuer le souvenir des événements qui se déroulèrent durant la Grande Guerre sur le territoire de Fromelles et dans la région des Weppes et d'honorer les combattants des communes du pays des Weppes engagés dans les campagnes de la Seconde Guerre mondiale, d'Indochine et d'Algérie.

Son action se manifeste au travers de l'animation de son musée, de son développement et de sa pérennité ; de l'accueil du public et de groupes scolaires, de conférences et de forums historiques ; de travaux archéologiques ; de recherches en archives ; de relation avec des musées français et étrangers ayant le même champ d'activités.

- Le Mémorial Ascq 1944 / Société Historique de Villeneuve d'Ascq et du Mélantois (Villeneuve d'Ascq-59)

La SHVAM est une association loi de 1901 créée en 1974 qui étudie l'histoire des villages de Flers, Annappes et Ascq qui ont formé Villeneuve d'Ascq.

Composés d'historiens et d'archéologues intéressés par l'histoire régionale et locale, ses missions sont multiples : la recherche, le classement, la conservation, la publication de tous documents ou travaux ayant trait à l'histoire de ce terroir ; la sauvegarde du patrimoine artistique local et sa mise en valeur ; la protection et la rénovation de ses sites ; la diffusion de l'histoire par des expositions, conférences, séances de travail, promenades... ; et la gestion de deux musées créés par elle : le musée du terroir et le Mémorial Ascq 1944.

Le Mémorial Ascq 1944 est situé dans l'ancienne infirmerie qui accueillit les corps des 86 civils massacrés par la 12ème division SS Hitlerjugend le 1er avril 1944 en représailles à un sabotage. L'événement est aujourd'hui replacé dans le contexte des deux guerres mondiales. Les conflits récents sont évoqués : les civils en sont toujours les principales victimes. Le Mémorial incite à préserver les valeurs de la Paix.





- Le Musée de la Résistance du Fort de Bondues (Bondues-59)

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, du 17 mars 1943 au 1er mai 1944, 68 résistants sont fusillés au Fort de Bondues. Aujourd'hui, dans les vestiges de ce Fort, le Musée de la Résistance de Bondues transmet ce qu'a été la Résistance dans le Nord-Pas-de-Calais au temps de l'occupation allemande.

Le musée est implanté dans un Fort Séré de Rivière construit à la fin du 19ème siècle. L'exposition permanente de ce musée municipal ouvert en 1997 est consacrée aux traits spécifiques à la résistance du Nord-Pas-de-Calais tandis que les expositions temporaires permettent de mettre l'accent sur d'autres formes de Résistance ou sur les problématiques liées à la déportation et aux génocides.

- Le Musée du Fort de Leveau / Association de Sauvegarde du Fort de Leveau (Feignies-59)

Le Fort de Leveau est situé à Feignies (Nord). Il appartient à la place forte de Maubeuge et participa à la défense de la ville en 1914. Aujourd'hui propriété de la ville de Feignies, il est l'un des derniers témoins de Maubeuge la Militaire en 1914. L'Association de Sauvegarde du Fort de Leveau en est aujourd'hui la gardienne.

Le Musée du Fort de Leveau est dans son ensemble consacré à la Première Guerre Mondiale. De l'histoire locale à une vision plus globale du conflit, le quotidien des soldats et les conditions de vie des Poilus sont présentés des premiers jours de la guerre dans les forts Séré de Rivières à la boue des tranchées.



- Office National des Anciens Combattants (Lille-59)

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) est l'opérateur majeur de la politique de mémoire combattante du ministère de la défense. Il est chargé de la déclinaison locale des thématiques liées au calendrier commémoratif. Mais la mission mémoire de l'ONACVG, c'est avant tout préserver et transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des anciens combattants. L'idéal de paix et les valeurs qui ont guidé leur engagement sont aujourd'hui encore au cœur de l'apprentissage civique des jeunes générations. Connaître le passé et sauvegarder l'héritage de nos aînés, c'est aussi une manière d'apprendre à être citoyen.



mémoire et solidarité

Calendrier
« Les malles ont une mémoire »
2012-2013

- Du 23 avril 2012 au 31 décembre 2013 : Installation de toutes les malles « fixes » dans les musées partenaires.
- Du 23 avril 2012 au 22 juin 2012 : Exposition itinérante présentée au Musée de la Résistance de Fort de Bondues.
- 1er septembre 2012 : Sortie de la publication sur la malle du soldat dessinateur Bouroux.
- Septembre-Novembre 2012 : Exposition itinérante présentée à Laventie et dans la communauté de communes Flandre-Lys.
- 17 septembre 2012 : Balade historique « Les malles s'ouvrent en balade » sur les traces d'Ivor Gurney à Laventie.
- Une soirée de novembre 2012 : Causerie-conférence à Laventie de Peat Chielens, directeur du musée *In Flanders Field*, au sujet de la malle du soldat Ivor Gurney.
- Du 1er mai 2013 au 31 août 2013 : Exposition itinérante présentée au Mémorial Ascq 1944.
- Du 1er septembre 2013 au 31 octobre 2013 : Exposition itinérante présentée au Fort de Leveau à Feignies.
- Du 1^{er} novembre au 31 décembre 2013 : Exposition itinérante présentée simultanément au Musée de Fromelles et au Musée d'histoire et d'archéologie de Harnes.
- En 2014 : Exposition itinérante présentée au Musée de la Résistance en Zone Interdite de Denain.

Le public pourra consulter le calendrier mis à jour régulièrement et préparer sa visite sur le site internet : <https://sites.google.com/site/lesmallesontunememoire1418>

Retrouvez toutes nos informations sur le site internet :
<https://sites.google.com/site/lesmallesontunememoire1418>
 et sur notre page facebook « Les malles ont une mémoire »

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter :
lesmallesontuncmemoire@gmail.com

Ou contacter l'A.T.B.T 14-18 :
Bertrand LECOMTE, Président
32 rue Jean Boute
62840 Laventie
06 83 96 41 99
latb1418@free.fr
<http://latb1418.free.fr>

Remerciements aux partenaires :



Remerciements aux financeurs:





LIVRES

Echenoz, tranchées dans le vif

3 octobre 2012 à 19:06

CRITIQUE Cinq Vendéens envoyés à la guerre dans «14», une miniature de la grande boucherie.

Par PHILIPPE LANÇON

Le livre est comme le titre, un impeccable obus chromé. Il suit son elliptique trajectoire de papier pour atterrir dans la tranchée, puis au musée - par exemple à l'exposition 1917, visible au centre Pompidou-Metz, où une vitrine de l'artiste Jean-Jacques Lebel expose exactement ça : *«Bossis s'était intéressé à la fabrication de hagues, breloques, coquilliers avec l'aluminium récupéré sur les fusées d'obus des ennemis; le cuivre et le laiton sur leurs étuis de munition, la fonte sur leurs grenades-œuf et leurs grenades-citron.»* Bossis crée dans la boue et 14 est un bijou de récupération.

On est donc en 1914, en Vendée, dans les tranchées, de nouveau en Vendée. C'est la province, c'est la guerre. Tout est lent et tout va vite. Echenoz utilise les matériaux de l'époque, de l'événement, pour en tirer la chose la plus nette, la plus dense, la plus concise. Dans un monde où le bruit s'installe, cette chose est silencieuse. C'est la didascalie d'un film muet, ou laconique. Chaque scène est un gros plan, un travelling, un panoramique. Parfois, une description de massacre, d'une violence enluminée par l'ironie, rappelle les fantassins troués de *Barry Lyndon*. Parfois, une scène de province évoque un film américain. Apprenant chez le médecin qu'elle est enceinte d'un homme qui n'est pas son époux et ne reviendra pas, *«Blanche n'a rien dit, elle a regardé la fenêtre, dans le cadre de laquelle rien n'est passé, ni le moindre oiseau ni rien - puis ses mains qu'elle a posées sur son ventre»*. On dirait un plan métaphysique de Michael Mann. La bande-son, si elle existait, serait de Ravel ou Debussy.

Manchot. Bossis le récupérateur n'est pas l'admirable et flegmatique Maxime Bossis, dit le grand Max, ancien défenseur du FC Nantes et de l'équipe de France. C'est l'un des cinq Vendéens qui, dans 14, partent au front, croient-ils (quoique pas tous) pour deux semaines. Leurs métiers font tapisserie dans la vie de province : boucher, garçon boucher, sous-directeur d'usine. *«Bossis, non content de détenir quant à lui un physique d'équarisseur, l'était authentiquement.»* Bientôt, en une incise, un percutant de 105 le clove *«par le plexus à un état de supe.»* La phrase, on y meurt ou l'on s'y blesse, salement, mais en beauté. Fin de Bossis, de deux autres également. Un quatrième revient aveugle ; un cinquième manchot. C'est Anthime, sans bras droit, qui devient celui du père de Blanche, patron d'usine. Il finira dans Blanche, où l'on s'oublie.

Le livre commence par un plan large, en caméra subjective. Anthime, prénom gidien d'époque, passe à vélo dans le paysage. Il s'arrête, le contemple du haut d'une butte : *«Arrivé sur cette éminence, un coup de vent tapageur s'est brutalement levé qui a manqué faire s'enfuir sa casquette puis déséquilibrer sa bicyclette - un solide modèle Euntles conçu par et pour des ecclésiastiques, ratcheté à un vicaire devenu goutteux.»* Goût encyclopédique, chromo déboité par l'adjectif, sens flaubertien de la grammaire et du rythme : Echenoz, c'est Bouvard et Pécuchet ayant réussi.

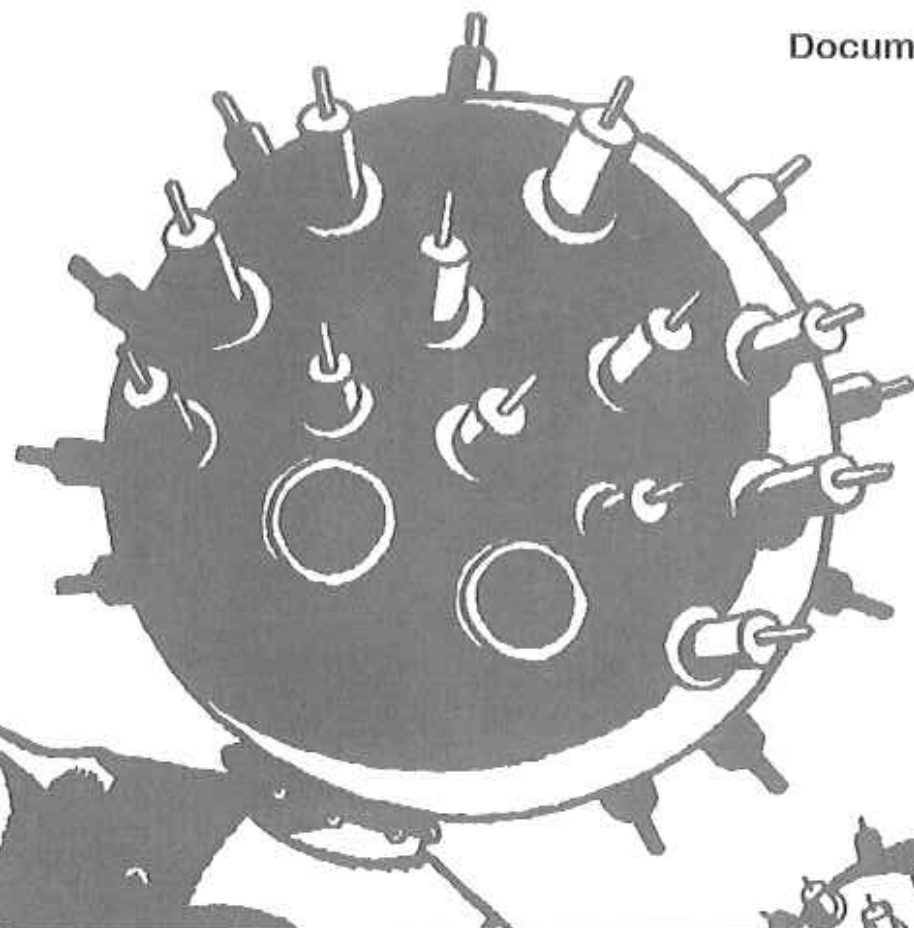
Anthime repart, un livre fixé au porte-bagages : *«Un cahot brusque, et sans qu'Anthime s'en aperçût, le gros est tombé du vélo, s'est ouvert dans sa chute pour se retrouver à jamais seul au bord du chemin, reposant à plat ventre sur l'un de ses chapitres intitulé Aures habet, et non audiet.»* Ce chapitre se trouve dans *Quatrevingt-treize*, de Hugo. La république y sonne le tocsin pour prévenir qu'un émigré, le marquis de Lantenac, est rentré dans le Cotentin pour conduire la révolte royaliste. Anthime voit les cloches bouger, comme le marquis, avant d'entendre et de comprendre. Echenoz est plus bref que Hugo.

Cubiste. Anthime et ses compagnons partent donc au front. Il a un lien particulier avec Charles, l'élégant et méprisant sous-directeur d'usine, photographe amateur, mais il faut attendre la page 70, et le détour d'une phrase, pour en saisir la nature : bel effet de récit. Quand on l'apprend, l'avion de Charles s'est écrasé depuis treize pages à Jonchery-sur-Vesle, en une scène qui évoque tantôt un film muet, tantôt un tableau cubiste.

L'esprit de 14 est un antimilitarisme détaillé, absolu, et, aussi, cette familiarité distante qu'Echenoz aime installer entre ses personnages, entre ses lecteurs et lui, comme ce pourrait être en démocratie civilisée - ou en amitié. La guerre détruit ce que le livre soudre. Quelle connerie, disait Prévert. Echenoz ne l'écrit pas. Mais son talent de miniaturiste s'acharne à le montrer. En ce sens, l'exercice de style est, comme la mort, un acte du cœur.

Jean Echenoz 14 Minuit, 124 pp., 12,50 €

ALLER PLUS LOIN Lire tous les articles du dossier Le cahier Livres de Libé



LA GRANDE GUERRE DANS LA BANDE DESSINÉE

DE 1914 À AUJOURD'HUI



Cet ouvrage est publié à l'occasion des deux expositions temporaires *Tardi* et *Mobilisation générale ! 14-18 dans la bande dessinée* présentées à l'Historial de la Grande Guerre en 2009.

Commissaires des expositions

Vincent Marie, Université de Montpellier III
Pascal Mériaux, Directeur de l'association
On a marché sur la bulle (Amiens)
Historial de la Grande Guerre

Historial de la Grande Guerre

Directeur, Guillaume de Fonclare,
Conservateur en chef, Marie-Pascale Prévost-Bault

Direction des projets : Marie-Luz Ceva,
Directrice déléguée à la programmation culturelle
et à la communication

assistée de

Frédéric Hadley, Attaché de conservation
conseil scientifique

Karine Loison, Attachée culturelle
suivi éditorial et production des expositions

Céline Persyn, Attachée de presse

Coordination scientifique

Vincent Marie, Université de Montpellier III
Marie-Luz Ceva, Historial de la Grande Guerre

Scénographie et graphisme des expositions

Gilles Dupuis et David Brailon

Nous remercions de son aide toute l'équipe de l'Historial de la Grande Guerre

Nous remercions les partenaires

On a marché sur la bulle (Amiens)

Les éditions Casterman

Les Rendez-vous de l'histoire de Blois

bd BOUM (Blois)

L'Établissement de Communication et de Production

Audiovisuelle de la Défense (ECPAD)

Le Musée de l'armée (Paris)

Nous remercions les particuliers et les institutions qui ont contribué à la réussite des expositions et du catalogue en acceptant de nous prêter objets et documents

Jacques Tardi

Jean-Pierre Verney, Musée de la Grande Guerre,

CA du Pays de Meaux

Les auteurs et les éditeurs de bandes dessinées

On a marché sur la bulle (Amiens)

Nous remercions les auteurs

qui ont accepté de collaborer à ce catalogue :

Catherine Barriel

Pierre-Yves Carlot

Alain Chante

Michaël Hein

Joël Mak dit Mack

Vincent Marie

Luc Révillon

Laurence van Ypersele

Nous remercions :

Pascal Mériaux, *On a marché sur la bulle* (Amiens)

pour les illustrations

Nicole Lucas et Luc Révillon pour leurs conseils
et relecture

Nous remercions également ceux qui

nous ont soutenus :

Christian Manable,

Président du Conseil général de la Somme

Gérald Maisse, Vice-président

du Conseil général de la Somme, chargé de la culture

Pierre Linéatte,

Président de l'Historial de la Grande Guerre

Hughes Hairy, Directeur du développement culturel

au Conseil général de la Somme

Marie-Christiane de La Conté, Directrice régionale

des affaires culturelles de Picardie

Avec le soutien de

La revue *l'Histoire*

France Culture

La revue *14-18*

Crédits photographiques

Yazid Medmoun p. 33, 34, 35, 36, 38, 46, 50,

52, 53, 54, 75, 95

Vincent Marie p. 43

PRÉFACE

Christian MANABE

Président du Conseil général de la Somme

De nombreux auteurs de bandes dessinées ont traité de la Grande Guerre. Leurs œuvres jouent, aux côtés des sources historiques, un rôle important dans la mémoire de la Première Guerre mondiale. Elles complètent et poursuivent les milliers de témoignages qu'ont laissés les soldats des pays belligérants au travers de leurs souvenirs ou leurs correspondances.

Les expositions et les manifestations sur la bande dessinée programmées en 2009 et 2010 à l'Historial de la Grande Guerre montrent le rôle que joue le neuvième art dans la représentation de la Grande Guerre aujourd'hui. Le conflit a été abordé sous des angles de vue divers, cherchant aux limites du temps, de l'espace et des thèmes, à concilier l'horreur de masse et l'individualisme propre au héros classique. De nouvelles voies plutôt étroites, tout en en oubliant d'autres (les bandes dessinées traitant de l'arrière demeurent encore trop peu nombreuses !) tentent de mettre à distance les traumatismes causés par la guerre.

Le projet de ce catalogue ne se limite pas seulement à illustrer ces expositions mais se propose aussi d'apporter des pistes de réflexion susceptibles de stimuler l'approfondissement d'un si vaste sujet. En ce sens ce travail collectif combine des études de cas diverses – on y trouve pêle-mêle un itinéraire d'auteur – celui de l'incontournable Jacques Tardi –, l'analyse d'une œuvre – *Le Cœur des Batailles* de Morvan et Kordey –, des parcours thématiques autour de l'image de l'ennemi, et une exploration du monde des comics anglo-saxons et allemands de 1914 à 2009. Bref, un catalogue où se mêlent recherche historique et réflexions sur l'image laissée par la Première Guerre mondiale dans les mentalités contemporaines. Une approche novatrice et dynamique donc, à l'image de l'Historial de la Grande Guerre.

AVANT-PROPOS

Sylvain Venayre

Maître de conférences en histoire contemporaine, université de Paris-1

On sait ce qu'écrivait Jules Michelet à propos de la cathédrale Notre-Dame de Paris, en 1833 : « Quelqu'un a marqué ce monument d'une telle griffe de lion, que personne désormais ne se hasarderait d'y toucher. C'est sa chose désormais, c'est son fief, c'est le majorat de Quasimodo. Il a bâti, à côté de la vieille cathédrale, une cathédrale de poésie, aussi ferme que les fondements de l'autre, aussi haute que ses tours. »

Le roman de Victor Hugo, publié deux ans auparavant, s'imposait à l'esprit de l'historien travaillant sur la France du Moyen Âge. La célèbre cathédrale, qui était pour Michelet un livre d'histoire taillé dans la pierre, semblait définitivement contaminée par les personnages et les scènes de *Notre-Dame de Paris*.

On pourrait dire un peu la même chose, aujourd'hui, des livres d'histoire de la Grande Guerre et de l'œuvre de Tardi. Il est pratiquement impossible d'ouvrir les premiers sans faire surgir les images de la seconde. Le dessinateur les a marqués de sa griffe de lion : c'est son fief. Dans la bande dessinée, la Grande Guerre est le majorat de Jacques Tardi.

Un tel constat doit certainement nous conduire à analyser avec précision une œuvre aussi marquante, ses sources, ses techniques, son idéologie. Il ne doit pas, pour autant, conduire à méconnaître ce que Michelet savait pertinemment, à savoir que la « griffe de lion » défigure. Le travail de l'auteur, si informé soit-il, est d'abord au service d'une vision de l'histoire : la sienne, mais aussi celle du groupe social auquel il appartient et celle, plus générale, de son temps. Pas plus que *Notre-Dame de Paris* ne restituait la vérité du Moyen Âge, l'œuvre de Tardi ne dit celle de la Grande Guerre. Elle exprime en revanche, à propos de cette guerre, trois réalités que les contributions réunies dans ce livre analysent avec finesse.

La première relève du pouvoir d'évocation de la bande dessinée. Sans doute toutes les formes d'art sont-elles susceptibles, bien plus que la sécheresse d'un livre d'histoire, de rendre présentes, sensibles, les expériences vécues autrefois et, entre toutes, l'expérience volontiers jugée indicible de la guerre. La bande dessinée semble néanmoins tout particulièrement appropriée à cela. D'une part, parce qu'elle permet d'unir le souci documentaire avec le mouvement : là où le roman ne montre pas tout et où le film impose son rythme, la bande dessinée autorise en effet le lecteur à s'arrêter sur une case comme à suivre le fil de la narration. Celui-ci peut à loisir s'immerger dans la restitution du monde de 1914-1918 ou se laisser prendre par un récit dont la vitesse, le rythme heurté, les cadrages inédits sont d'ailleurs eux-mêmes susceptibles de dire la brutalité nouvelle

des combats. D'autre part, le dessin (si «réaliste» soit-il) et l'artifice des phylactères provoquent chez le lecteur une inévitable distanciation, au sens brechtien du terme, qui l'invite à reconnaître, quels que soient le souci documentaire des images ou l'habileté du récit, que toute bande dessinée est avant tout un discours. Comme au théâtre, en effet, et très loin de l'entraînement du roman et du film ou du raisonnement du livre d'histoire, le lecteur d'une bande dessinée peut conjuguer les plaisirs de l'évocation et ceux du discours critique.

Cette situation particulière de la bande dessinée la conduit à être l'expression d'une mémoire bien plus que d'une histoire – et telle est la deuxième réalité mise en évidence par l'œuvre de Tardi et par ses commentateurs. Les auteurs de bandes dessinées sur la Grande Guerre le répètent d'ailleurs à l'envi : ils ne font pas œuvre d'historiens. Parlant de l'expérience de combats qu'ils n'ont pas connus, ils se situent dans un espace incertain que polarisent les notions d'histoire et de mémoire. J'ignore si, selon la belle et ambiguë formule d'Alain Chante et Vincent Marie, «la mémoire est à l'Histoire ce que la caricature est au dessin», mais il est bien certain que les relations entre ces quatre termes méritent toute l'attention de ceux qui, aujourd'hui, prennent au sérieux le travail des auteurs de bandes dessinées sur la Grande Guerre.

Or cette attention – et c'est la troisième réalité – passe par une analyse serrée non seulement des rapports de l'histoire et de la mémoire de la Grande Guerre (dont les historiens s'occupent volontiers), mais aussi de l'histoire et de la mémoire de la bande dessinée. Là est certainement l'un des apports les plus remarquables de ces expositions et du catalogue qui les accompagne – dans le rappel que, dès 1914, la bande dessinée a été enrôlée au service de la propagande de guerre, puis, dans les décennies qui suivirent, au service de la commémoration de l'héroïsme des soldats, que rien de tel ne s'est produit en Allemagne, pour des raisons tenant autant à l'histoire de la bande dessinée allemande qu'au poids de l'histoire du nazisme et de la Seconde Guerre mondiale, que le tropisme du récit d'aventures a conduit les auteurs à privilégier d'abord les figures excentriques de l'héroïsme (les aviateurs ou Lawrence d'Arabie) plutôt que la boue des tranchées, pourtant si largement partagée – que l'avènement de la bande dessinée pour adultes, dans les années 1970, sous des auspices plutôt gauchistes, a coïncidé avec la mutation plus générale de la mémoire de la Grande Guerre, l'horreur l'emportant désormais sur la gloire.

Le très utile travail mené ici clôt probablement un cycle dans l'histoire des relations de la Grande Guerre et de la bande dessinée. Avec l'entreprise de rassemblement des sources existantes, dont témoigne la belle bibliographie en fin de volume, avec les différentes analyses des spécialistes réunis ici, cette histoire peut désormais être ressaisie – par les amateurs d'histoire, certes, mais aussi par les amateurs de bandes dessinées, voire les auteurs eux-mêmes, qui y puiseront sans doute des inspirations nouvelles. Comment ne pas remarquer en effet que la vie à l'arrière a été trop peu traitée, jusqu'ici, par la bande dessinée – de même que ce consentement à la violence qui a fait des soldats de la Grande Guerre non seulement des victimes, mais aussi, et ce fut peut-être pire pour eux, des assassins ?

Des œuvres passionnantes sont encore à naître, héritières du majorat de Jacques Tardi.



Aujourd'hui, le musée est ouvert
consultez les horaires

Rechercher dans ce site

français
deutsch
english

Connexion

[accueil](#) [événements](#) [préparer sa visite](#) [expositions](#) [musée](#) [presse](#) [collections](#) [espace pédagogique](#) [mécénat](#) [liens](#)

[accueil](#) [table ronde en présence de Jean Pierre Jeunet](#)



TABLE RONDE EN PRÉSENCE DE JEAN PIERRE JEUNET

A l'occasion de Festi-Ciné Meaux, organisé par la Ciné Meaux Club.

samedi
26
janvier
2013
16h30

Le Musée de la Grande Guerre propose une table ronde le samedi 26 janvier à 16h30 dans l'auditorium du musée sur le thème « Les Grands Films de la Grande Guerre », en présence du réalisateur Jean-Pierre Jeunet, avec Jean-Pierre Verney, conseiller historique à l'origine de la collection du Musée, Laurent Véray, historien du cinéma, spécialiste de la période 1914-1918, et Alain Garel, historien du cinéma et critique (notamment à La Revue du Cinéma), spécialiste de la musique de film.

14-18, la Grande Guerre reste l'événement maître du XXe siècle, dont l'ampleur et les conséquences ont été considérables. De plus, décennie après décennie, la présence de la guerre de 14 au sein de la société française, loin de diminuer, s'est au contraire accrue. Le conflit, le plus long et le plus meurtrier que l'Europe ait jamais connu, est devenu la métaphore des horreurs du siècle dans son ensemble. Cela, le cinéma l'illustre sans doute mieux qu'aucun autre art et qu'aucun autre récit. En témoignent des centaines de bandes tournées sur le front, la popularité du « cinéma aux armées », puis les milliers de films, documentaires mais surtout de fiction, réalisés en 90 ans. On trouve là de grands classiques, patriotiques comme *L'accusé* d'Abel Gance, pacifistes, *Les Croix de bois* de Raymond Bernard, et des films critiques, tel *Les Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick qui, en 1957, marque une inflexion profonde dans la représentation de la guerre, ou des œuvres contemporaines, soulignant la présence de plus en plus vive de 14-18 dans la mémoire française : *Capitaine Conan* de Bertrand Tavernier, *Un long dimanche de fiançailles* de Jean-Pierre Jeunet...

Laurent Véray, professeur à l'université Sorbonne nouvelle - Paris 3, est historien du cinéma, spécialiste de la période 1914-1918 et du cinéma français de l'entre-deux-guerres. Il travaille également sur les écritures audiovisuelles de l'histoire et la problématique du réemploi des images. Il a été président de l'Association française de recherche sur l'histoire du cinéma (AFRHC) de 2005 à 2010 et, depuis 2009, il est directeur artistique du festival du film de Compiègne "Le cinéma témoin de l'histoire". Il a publié *La Grande Guerre au cinéma. De la gloire à la mémoire* (Ramsay, 2008) et *Les images d'archives face à l'histoire* (Scérén/CNDP, 2011). Il a aussi dirigé ou co-dirigé plusieurs ouvrages collectifs, notamment *Marcel l'Herbier. L'art du cinéma* (AFRHC, 2007), et avec David Lescot, *Les Mises en scène de la guerre au XXe siècle. Théâtre et cinéma* (Nouveau Monde édition, 2011). Par ailleurs, il a réalisé plusieurs films d'archives sur la Première Guerre mondiale, notamment *L'Héroïque cinématographie* (2003), *En Somme* (2006) et récemment, pour le Centre Pompidou-Metz, *Théâtres de guerre 1917* (2012).

[haut de page](#)

EN IMAGES



MUSIQUE
RETOUR SUR ...
MADE IN USA

[plus](#)

LA LETTRE

Courriel : *

[s'abonner](#)

ZOOM SUR LES DERNIERS DONS

PAUL CAPIOD



[plus](#)

facebook

Visitez les coulisses du musée en nous rejoignant sur Facebook !

[Les actualités](#)



Pays de Meaux



Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux
Rue Lazare Ponticelli 77100 Meaux France

Tél : +33[1] 60 32 14 18

[contact](#)

[l'équipe](#)

[mentions légales](#)

[Tourisme et Handicap](#)

DOSSIER DE PRESSE

Projet d'inscription au Patrimoine mondial
de l'UNESCO des paysages et sites de mémoire
de la Grande Guerre (1914-1918)



Paysages et Sites
de Mémoire de la
Grande Guerre

I) Les raisons de la création d'une association

Inscrire les paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre au patrimoine mondial de l'UNESCO est à la fois un devoir et une reconnaissance universelle. Avec la disparition des derniers combattants, la Grande Guerre est entrée, après le temps du souvenir et de la mémoire, dans le **temps de l'histoire**. Les hommes ont disparu mais les lieux demeurent. Les paysages et les sites s'imposent donc désormais comme les témoins principaux de ce cataclysme universel.

Recevant des dizaines de milliers de visiteurs, ou parfois oubliés, ces paysages sont fragiles. Il est donc essentiel de **fixer le cadre de leur préservation** tout en favorisant leur découverte par le plus grand nombre car ces sites sont porteurs de messages citoyens.

Il s'agit avant tout d'un **hommage à tous ceux qui se sont battus sur ces champs de bataille**, de quelque nationalité qu'ils fussent.

Mais il s'agit aussi de construire, à partir de ce temps du déchirement, une ère de paix et de compréhension qui dépassera les histoires nationales au profit d'une **histoire partagée des nations**. Jamais autant de paysages et de sites incarnant l'histoire de plus de **cinquante nations** n'auront fait l'objet d'un projet commun.

L'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO des paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre répond donc à ces différentes ambitions.

II) Les paysages et sites à préserver

En France et en Belgique, plusieurs dizaines de milliers de sites portent les traces de l'histoire de la Grande Guerre. Ce sont des **paysages et des sites historiques** tels que des massifs forestiers, des arbres, des cols, des tranchées et des tunnels, des cratères de bombes, des fortifications et des blockhaus ou encore des villages détruits... Ce sont aussi des **sites mémoriels**, souvent édifiés dans l'immédiat après-guerre, comme les nécropoles, les monuments et les stèles... Ces sites se succèdent tout au long d'une ligne de front de 750 km qui va de la frontière suisse et des Vosges à la mer du Nord.

Treize départements français sont concernés : le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne, l'Oise, la Marne, les Ardennes, la Meuse, la Moselle, la Meurthe-et-Moselle, les Vosges, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Ces treize départements ont reçu dès 1919 des indemnités de reconstruction de la part de l'Etat, qui y créa des zones rouges afin de neutraliser 120 000 hectares (1200 km²) de terres dévastées par la guerre.

Dans chacun de ces treize départements, des paysages et des sites méritant d'être préservés seront proposés à l'inscription.

A cette fin, un concept de **paysage de la Grande Guerre** a été élaboré. Il constitue la synthèse de problématiques historiques (le rôle des hommes) et géographiques.

DOSSIER DE PRESSE

Projet d'inscription au Patrimoine mondial
de l'UNESCO des paysages et sites de mémoire
de la Grande Guerre (1914-1918)



*Paysages et Sites
de mémoire de la
Grande Guerre*



Les treize départements français de l'ancienne ligne de front.

III) Le calendrier du projet

Les cinq années du centenaire de la Grande Guerre (2014-2018) vont mobiliser l'intérêt de l'opinion publique. Dans le monde entier, les articles, les films, les expositions et les cérémonies rappelleront ce que fut cet événement universel. Ce "grand centenaire" devra être mis à profit pour réussir l'inscription des paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Un calendrier a été défini :

- janvier 2012 : demande d'inscription sur la liste indicative française des paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre ; les paysages et les sites belges sont déjà inscrits sur la liste indicative de la Belgique ;
- janvier 2013 : dépôt du dossier élaboré par l'association Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre aux services de l'UNESCO, simultanément avec les régions de Flandre, de Wallonie et de Bruxelles-Capitale (voir Annexe 1 : schéma simplifié de la procédure de dépôt du dossier auprès de l'UNESCO) ;
- 2013-2014 : instruction du dossier des sites français et belges au patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- 2014-2015 : avis des ONG et décision de l'UNESCO d'inscrire ou non les paysages et sites de mémoire français et belges.
- 2017-2018 : si les paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre du front occidental sont inscrits au patrimoine mondial, possibilité d'extension de l'inscription aux autres fronts (italien, oriental et balkaniques) de la Grande Guerre.

DOSSIER DE PRESSE

Projet d'inscription au Patrimoine mondial
de l'UNESCO des paysages et sites de mémoire
de la Grande Guerre (1914-1918)



IV) La structure associative chargée de coordonner le projet

L'association chargée de piloter ce projet a vocation à regrouper les 13 départements français de l'ancienne ligne de front. Au 1^{er} janvier 2012, neuf ont adhéré (délibération du Conseil général et paiement de la cotisation annuelle). Trois départements ont annoncé leur intention d'adhérer mais n'ont pas encore délibéré ; le Bas-Rhin étudie cette possibilité.

L'association s'est dotée d'un bureau composé de :

Deux co-présidents : Christian NAMY, sénateur, président du Conseil général de la Meuse ; Yves DAUDIGNY, sénateur, président du Conseil général de l'Aisne ;

Trois vice-présidents : Alain BLANCHARD, vice-président du Conseil général de l'Oise ; Jean-Louis PIOT, vice-président du Conseil général de la Somme ; Jean-Paul VINCHELIN, délégué au devoir de mémoire du Conseil général de la Meurthe-et-Moselle.

Un secrétaire général : Serge BARCELLINI, contrôleur général des armées, directeur de la Mission Histoire du Conseil général de la Meuse ;

Un secrétaire général adjoint : Damien BECQUART, chargé de mission Chemin des Dames du département de l'Aisne ;

Une coordonnatrice : Marie-Madeleine DAMIEN, professeur de géographie à l'université de Lille-I ;

Deux membres : Marie-Madeleine GALISSON (chargée de communication) et Frédéric CASTIER (trésorier).

Des statuts ont été déposés en préfecture de Paris, le 12 juillet 2011.

V) La méthodologie choisie

Six choix clairs ont été opérés :

1) Ouverture d'un partenariat avec la Belgique : Une initiative franco-flamande sur l'approche des paysages et sites de mémoire a permis de créer un partenariat étroit avec les provinces de Flandre, de Wallonie et la région de Bruxelles-Capitale. Le dossier de demande d'inscription des paysages et sites belges sera déposé en même temps que le dossier français. Les deux dossiers seront construits selon la même méthodologie.

2) Mise en place d'une coopération suivie entre l'association et l'Etat français : L'association porte ses projets en liaison étroite avec les ministères de la Défense et de la Culture. Le projet d'inscription des paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre a été présenté dans le rapport au président de la République "Commémorer la Grande Guerre (2014-2020) : propositions pour un centenaire international", qui a été validé par le gouvernement en septembre 2011.

DOSSIER DE PRESSE

Projet d'inscription au Patrimoine mondial
de l'UNESCO des paysages et sites de mémoire
de la Grande Guerre (1914-1918)



Paysages et Sites
de mémoire de la
Grande Guerre

3) Mobilisation des nations en soutien au projet d'inscription : Le soutien de toutes les nations ayant eu des combattants sur les sols français et belges est sollicité. Cinquante-quatre pays sont concernés : les belligérants, mais aussi les nations qui ont conquis pleinement leur indépendance après la Première Guerre mondiale (Australie, Nouvelle-Zélande, Canada...) ou au cours de la période de décolonisation postérieure à 1945 (Inde, anciennes colonies de l'Empire français). Il est proposé de retenir tous les sites qui portent la mémoire de chacun de ces pays en France dans le projet général. Dans cette optique, des contacts ont été noués avec les services qui entretiennent les sépultures des combattants inhumés en France et en Belgique, la *Commonwealth War Graves Commission* (CWGC), le *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* (VDK) et l'*American Battle Monuments Commission* (ABMC).

4) Création de commissions départementales : Dans chacun des départements, une commission de travail a été créée. Elle regroupe tous les acteurs qui oeuvrent au quotidien pour la transmission de la mémoire de la Grande Guerre et la préservation de ses vestiges (associations, collectivités territoriales, historiens...), soulignant ainsi l'implication des populations locales. Animée par un élu du Conseil général et par un coordonnateur départemental (voir Annexe 2 : *Elus et coordonnateurs des départements*), chacune de ces commissions a pour objectif de définir les périmètres des paysages et la liste des sites proposés à l'inscription par le département.

5) Création d'un comité scientifique : Le comité scientifique rassemble des experts (historiens, géographes, archéologues) issus de différentes universités françaises et étrangères.

6) Création d'un comité de parrainage : Il rassemblera des hautes personnalités morales des différentes nations combattantes (Prix Nobel...).

DOSSIER DE PRESSE

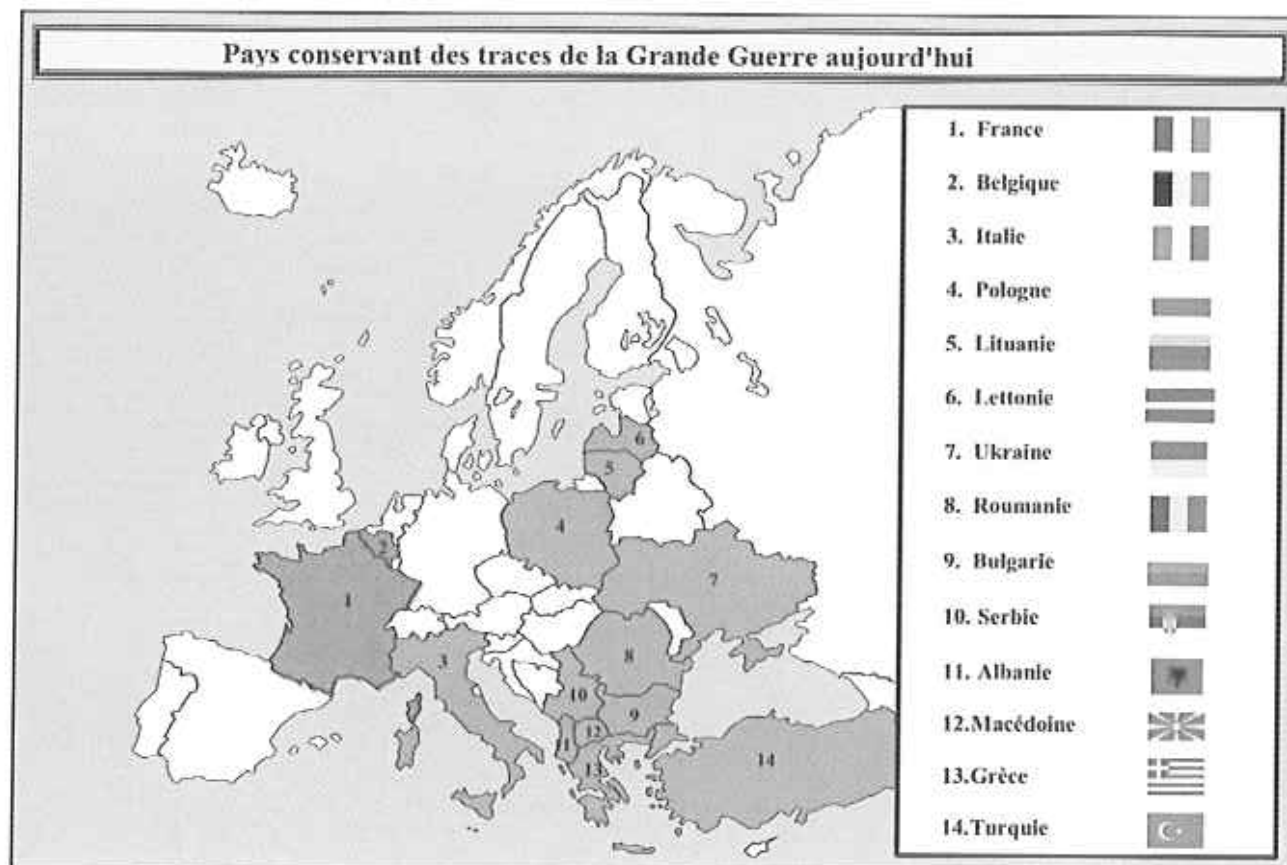
Projet d'inscription au Patrimoine mondial
de l'UNESCO des paysages et sites de mémoire
de la Grande Guerre (1914-1918)



Paysages et Sites
de mémoire de la
Grande Guerre

VI) L'extension du projet :

Les traces de la Grande Guerre seraient aujourd'hui visibles dans une dizaine de pays (voir carte ci-dessous). Cette universalité doit se retrouver dans l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité. L'association Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre souhaite encourager des initiatives similaires dans chacun de ces pays.



DOSSIER DE PRESSE

Projet d'inscription au Patrimoine mondial
de l'UNESCO des paysages et sites de mémoire
de la Grande Guerre (1914-1918)

**ANNEXE 1 :**

Schéma simplifié de la procédure de dépôt du dossier auprès de l'UNESCO

Etats Parties :

- Créent un dossier ;
- Etablissent une liste indicative des biens estimés de valeur universelle exceptionnelle ;
- Hiérarchisent les biens.

- Vérification du dossier par le Centre du Patrimoine Mondial ;
- Veille à la gestion des sites inscrits.

Expertise du dossier par l'ICOMOS et/ou l'UICN : analyse de la valeur universelle et exceptionnelle du bien.

Recommandations émises par le Bureau du Patrimoine Mondial : évaluations, recommandations...

Le Comité du Patrimoine Mondial prend la décision finale d'inscription, diffère ou refuse.

Source : UNESCO

ICOMOS : Conseil international des monuments et des sites (International Council On Monuments And Sites)
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

DOSSIER DE PRESSE

Projet d'inscription au Patrimoine mondial
de l'UNESCO des paysages et sites de mémoire
de la Grande Guerre (1914-1918)



*Paysages et Sites
de mémoire de la
Grande Guerre*

ANNEXE 2 : Elus et coordonnateurs des départements

**AISNE :**

Elu : Yves DAUDIGNY, président du Conseil général de l'Aisne

Coordonnateur : Damien BECQUART, chargé de mission du Chemin des Dames

Contact : 03.23.24.61.53 ; dbecquart@cg02.fr

**ARDENNES :**

Elu : non désigné

Coordonnateur : Stéphane ANDRE, directeur de l'action culturelle, éducative et sportive

Contact : 03.24.59.60.60 ; stephane.andre@cg08.fr

**MARNE :**

Elu : Christian BRUYEN, vice-président du Conseil général de la Marne

Coordonnateur : Franck LESJEAN, chargé de projets

Contact : 03.26.69.52.78 ; lesjeanf@cg51.fr

**MEURTHE-ET-MOSELLE :**

Elu : Jean-Paul VINCHELIN, délégué au Devoir de mémoire au Conseil général de la Meurthe-et-Moselle

Coordonnateur : Vincent MALNOURY, directeur général adjoint au développement, à l'éducation et à la culture

Contact : 03.83.94.58.06 ; vmalnoury@cg54.fr

**MEUSE :**

Elu : Christian NAMY, président du Conseil général de la Meuse

Coordonnatrice : Juliette ROY-PREVOT, responsable de projets à la Mission Histoire

Contact : 03.29.83.77.68 ; roy.j@cg55.fr

**MOSELLE :**

Elu : Patrick WEITEN, président du Conseil général de la Moselle

Coordonnateur : Eric NECKER, conservateur en chef du patrimoine

Contact : 03.87.65.86.55 ; eric.necker@cg57.fr

DOSSIER DE PRESSE

Projet d'inscription au Patrimoine mondial
de l'UNESCO des paysages et sites de mémoire
de la Grande Guerre (1914-1918)



*Paysages et Sites
de mémoire de la
Grande Guerre*

ANNEXE 2 :**Elus et coordonnateurs des départements (suite)****NORD :**

Elu : non désigné

Coordonnatrice : Véronique DAVIDT, Mission coopération et projets européens à la direction de la culture

Contact : 03.59.73.81.94 ; veronique.davidt@cg59.fr

**OISE :**

Elu : Alain BLANCHARD, vice-président chargé de l'éducation et de la jeunesse

Coordonnateur : Bruno RICARD, directeur des archives départementales

Contact : 03.44.10.42.00 ; bruno.ricard@cg60.fr

**PAS-DE-CALAIS :**

Elu : Dominique DUPILET, président du Conseil général du Pas-de-Calais

Coordonnatrice : Hélène DUVERGE, chargée de mission Mémoire

Contact : 03.21.21.47.22 ; duverge.helene@cg62.fr

**BAS-RHIN :**

Elu : non désigné

Coordonnateur : non désigné

Conseil Général



Haut-Rhin

HAUT-RHIN :

Elu : non désigné

Coordonnateur : Jean-Luc EICHENLAUB, directeur des archives départementales

Contact : 03.89.21.97.01 ; eichenlaub.jl@cg68.fr

**SOMME :**

Elu : Jean-Louis PIOT, vice-président du Conseil général de la Somme

Coordonnatrice : Véronique HOOP, directrice générale adjointe

Contact : 03.22.71.81.20 ; v.hoop@somme.fr

Conseil Général



des Vosges

VOSGES :

Elu : non désigné

Coordonnateur : Jean-François WOLLBRETT, directeur de la culture

Contact : 03.29.30.34.82 ; jfwollbrett@cg88.fr



Recherche

Thématique

Chronologique

Par index

Avancée

HORS-SÉRIE Femmes

1643-1945 L'HISTOIRE PAR L'IMAGE

Photographier la Grande Guerre

Tweeter 0

J'aime 1

Envoyer

0

0

0 commentaire

0



© L'illustration - droits réservés

Titre : La charge d'une section de zouaves sur le plateau de Tournai ; la première vague à l'assaut

Auteur : ANONYME

Date de création : 1915

Date représentée : 7 juin 1915

Lieu de Conservation : L'illustration (Paris)



© Keystone / Eyedea -
"reproduction et exploitation interdites sans accord
préalablement écrit de l'agence"

Titre : L'attaque de l'éperon de Notre-Dame de
Lorette.

Auteur : ANONYME

Date de création : 1915

Date représentée : 15 mai 1915

Lieu de Conservation : Eyedea - Keystone (Paris) ;

[site web](#)

Contact copyright : Keystone, 21 rue du

Renard, 75004 Paris. Tél: 01-44-78-84-00 ; [site web](#)

[if](#)

Référence de l'image : K004904

Contexte historique

Au moment où éclate la Première Guerre mondiale, la photographie est encore considérée comme le meilleur moyen de s'approcher de la réalité. On parle d'objectivité irréfutable et, à ce titre, on estime que l'image instantanée est parfaitement adaptée pour rendre compte du nouveau conflit moderne. Ainsi, pendant toute sa durée, un nombre incalculable de clichés sont pris, à l'aide d'appareils de formats divers, par des photographes professionnels ou de simples amateurs, en l'occurrence des soldats partis avec leur propre matériel. Toutefois, parmi les différents sujets traités, les photographies représentant des scènes de bataille sont extrêmement rares et souvent incomplètes ou imparfaites.

Analyse des images

La charge d'une section de Zouaves sur le plateau de Touvent. La première vague a été publiée le 19 juin 1915, dans la revue *l'illustration*. La rédaction du journal en garantit l'authenticité précisant que la vue a été prise par un soldat au départ d'une attaque : " Cette admirable photographie est la première à notre connaissance qui montre vraiment une charge à la baïonnette " (*L'illustration*, n° 3772, 19 juin 1915, pp. 628-629). Ce cliché, de qualité médiocre, montre en légère contre-plongée des hommes qui s'élancent dans une plaine dénudée en passant à côté d'un amas de fils de fer barbelés. Le cadre ressemble indiscutablement au champ de bataille.

Le second cliché a été publié le 15 mai 1915 dans *l'illustration*. Selon sa légende, il s'agirait de la prise de l'éperon sud-est de Notre-Dame-de-Lorette, le 15 avril 1915. On le retrouve dans une autre revue, *Sur le vif*, datée du 7 août 1915. Cette vue d'ensemble présente de côté une charge de fantassins français. Baïonnette au canon, ils gravissent un terrain en pente pour s'emparer, semble-t-il, d'une position ennemie. L'un d'eux, brandissant son arme, se dégage du groupe et l'entraîne loin d'allant. Deux autres hommes sont à terre, l'un situé à l'avant paraît seulement blessé, alors que le second allongé au premier plan paraît mort.

Interprétation

Sur le premier cliché, la position du photographe, en retrait par rapport aux combattants et essayant de se protéger, est la seule vraisemblable dans un tel contexte. Tout laisse donc supposer que le document est authentique. Il faut rappeler que les conditions de prise de vues pendant une attaque sont très difficiles et dangereuses. Du coup, la photographie ne donne qu'un aspect très fragmentaire de la brutalité inouïe de l'affrontement sur le *no man's land*. Par la suite, on ne fit guère mieux que ce type d'image. L'affrontement reste donc invisible. Dès lors, à l'époque, pour remplacer ces images manquantes, on procède parfois, à proximité du front ou en arrière des lignes, à des simulations de combat sous le regard des photographes. La plupart de ces reconstitutions seront utilisées comme des documents véritables.

Quant au second, plusieurs remarques s'imposent. D'abord, le fait que ces soldats n'ont pas de casque confirme que la scène se passe au début des hostilités. Toutefois, un examen attentif permet de mettre en doute ce que cette image est censée montrer. Les soldats sont trop agglutinés pour participer à un vrai combat : on restait ainsi groupés, ils risquent de se faire tuer plus facilement par un éclatement d'obus ou un tir de mitrailleuse. Ensuite, on peut constater qu'ils ne sont pas équipés comme le sont normalement les combattants pendant un assaut : ils n'ont pas de barda, mais juste leur fusil et une musette. De plus, et surtout, la composition est bien équilibrée, trop bien... Enfin, le dernier aspect important à noter concerne la question du point de vue. Compte tenu des conditions techniques et des risques multiples déjà signalés, il est impossible de photographier debout, au milieu du champ de bataille. Or, ici, le cadrage prouve le contraire : nous sommes au même niveau que les soldats et très proches d'eux. Autant dire que, de toute évidence, nous sommes en présence d'une de ces nombreuses mises en scène dont la fonction signifiante est d'évoquer la guerre de façon héroïque. De telles photographies rivalisent avec le travail des peintres et des dessinateurs de guerre dont les œuvres sont publiées régulièrement dans la presse illustrée ou sous forme de cartes postales patriotiques.

Autour : Laurent VÉRAY



SOCIÉTÉ

Pourquoi il faut commémorer le centenaire de 1914 - 1918

11 juillet 2012 à 19:07

Par **BERNARD MARIS** Économiste, écrivain, conseiller scientifique de la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale

À Reims, le président Hollande a évoqué le martyre de la ville pendant la Première Guerre mondiale, et la chancelière Merkel le pacifisme, à travers Aristide Briand et Wilhelm Furst. 2014 sera le nouveau grand rendez-vous des Français et des Allemands, des Français avec le monde entier, et des Français avec eux-mêmes.

Pourquoi commémorer 1914 ? Pour la paix, l'amitié, mais beaucoup plus encore. D'abord pour comprendre notre société. En 1914, s'achève la première grande mondialisation commencée cent ans plus tôt. Jamais les échanges commerciaux et culturels n'ont été aussi denses. Paris accueille tous les artistes du monde et les artistes français voyagent partout en Europe, ces mêmes artistes qui, sans l'ombre d'un doute, s'engageront dans la guerre. Ravel fera des pieds et des mains pour être déclaré apte ; il finira par conduire un camion sur la Voie sacrée. Apollinaire, polonais, se bat pour s'engager. Au lendemain de l'assassinat de Jaurès, Guesde tombe dans les bras de Barrès, venu le premier saluer la dépouille de son vieil ennemi.

Pourquoi aucun intellectuel, aucun artiste ne se dérobera-t-il à la guerre ? Sont-ils partis avec les Français la fleur au fusil ? Non. Sauf quelques excités parisiens menés par les ligueurs, le départ est calme et grave. Étaient-ils revanchards ? Non pour la plupart, et plutôt pacifistes. Se préoccupaient-ils de l'Alsace-Lorraine ? Pas vraiment. Quelle était donc cette société qui, envahissant les gares le 2 août, s'apprête à disparaître, et quelle image donne-t-elle de la nôtre ?

Qui sommes-nous aujourd'hui qui portons plainte contre l'armée pour la mort d'un soldat ? L'armée française fut-elle plus brutale avec ses soldats que l'armée allemande ? Peut-être. Les troupes coloniales furent-elles plus sacrifiées ? Non, je ne crois pas. Ici les chercheurs, les universitaires, mais aussi les écrivains, les cinéastes vont s'en donner à cœur joie et travailler.

Comprendre et retrouver. Les Français sont fous de généalogie. Tous nous avons un grand-père, arrière-grand-père, grand-oncle, grand cousin combattant ou mort. Tous les jeunes Français issus de l'immigration ont un ancêtre ou cousin d'ancêtre combattant des troupes coloniales mort pour la France ou maltraité par elle lorsqu'il revint sans pension. Dire « nos ancêtres les Gaulois » n'a aucun sens, mais dire « nos ancêtres de 1914 », pour moi qui suis d'origine sénégalaise, malienne, marocaine ou vietnamienne possède une signification. En 2014, les Français auront à cœur de retrouver les hommes, les femmes, les lieux des combats, les nécropoles où les croix sont parfois surmontées du croissant musulman ou de l'étoile de David. Tous, Bretons et Occitans qui ne parlions pas français, Corses, faubouriers de Paris, Algériens, Malgaches, nous venons des Éparges, de Verdun, du chemin des Dames.

C'est pourquoi la commémoration de 1914 doit avoir une fonction généalogique et pédagogique. Il faut faire revivre aux enfants de l'école primaire la classe telle que la faisaient les instituteurs de 1914 ; il faut leur faire construire des « monuments de la paix » à côté des monuments aux morts, ou leur faire écrire des lettres à un ami allemand, créer des pièces de théâtre, ou trouver mille façons de les passionner - ils le seront. La Culture et l'Éducation nationale seront en première ligne. Il faut leur parler de l'arrière, des planqués, des marchands d'armes, du travail extraordinaire des femmes - les grandes oubliées de 14 - 18 -, leur montrer les gueules cassées aussi. Il faut leur faire lire Genevoix, Barbusse, Pergaud, Dorgelès, Cendrars... et Remarque, et tant d'autres ! Ces citoyens de 1914 qui pensaient justifier leur souffrance et leur malheur par ce beau concept, « la der des ders », par l'héritage de paix qu'ils laisseraient, ces femmes qui guettaient le garde champêtre ou monsieur le maire porteurs de mauvaises nouvelles, c'est eux. Eux qui, aujourd'hui, ne peuvent imaginer un conflit européen.

Les autres raisons sont politiques, et ne devraient échapper à personne. En 2014, la France sera la scène du monde. Tous les citoyens des pays belligérants vont se souvenir, visiter les lieux des combats, les cimetières. Les Canadiens vont aller à Vimy, les Américains à Saint-Mihiel, les Australiens et les Anglais sur la Somme pour ne citer qu'eux, et partout viendront nos amis allemands, belges, portugais, italiens, russes... En 2014, la France, pays du conflit, se doit de parler au monde. Ainsi qu'à elle-même.

Et d'abord de la République. 14-18 est le deuxième grand événement qui, après 1789, assied et installe la République. Cette République sera mise à bas par l'invasion du pays, jusqu'à ce qu'un troisième événement, la Résistance, la restaure.

De l'échec aussi. 14-18 est un incontestable échec, et d'abord français. Au-delà du 1,45 million de morts, 14-18 a débouché sur un deuxième carnage, plus abominable. Le minimum eût été que les femmes françaises acquièrent le droit de vote en 1918 ! Que l'armée se démocratise, que la question coloniale soit posée. Que l'égalité devant la mort se traduise par l'égalité dans la vie. Que les instituteurs et les curés qui, dit-on,

«gagnèrent» cette guerre réclament l'égalité des droits partout dans les colonies ! Rien. Pire : la «paix» des nations, la «paix carthaginoise», la paix qui «presserait le citron jusqu'à ce que les pépins craquent», comme disait Lloyd George, conduisit à l'horreur.

Comprendre, et honorer : honorer Jaurès, pacifiste, mais qui écrivit *l'Armée nouvelle*. Rendre aux fusillés leur place, entière, sans tache, à côté de leurs camarades. Retrouver Genevoix qui, sans pareil, a évoqué la mort de ses camarades avec une compassion, une tendresse, et une force inouïes dans *Ceux de 14*. Enfin, repenser l'Europe, dans un moment de tension et d'égoïsme, passer de l'amitié à la fraternité franco-allemande. «*Ce que nous avons fait, c'est plus que ce l'on pouvait demander à des hommes*, dit Maurice Genevoix, *et nous l'avons fait.*» Pourquoi ?



PRÉFET DU NORD

Cabinet du préfet
Service régional de la
communication interministérielle
Bernard Chabierski/ Sophie Copin
03 20 30 52 04

Lille, le 22 novembre 2012

**Compte-rendu du
Comité de pilotage départemental du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale
Mardi 13 novembre 2012 à 10h (salle Erignac)**

Dans la perspective de la commémoration du centenaire de la 1^{ère} Guerre mondiale, le Comité de pilotage départemental (COPIL) a été installé le mardi 13 novembre 2012 sous la présidence d'Yvan Cordier, directeur de cabinet du préfet du Nord.

Les participants figurent en annexe.

1. Yvan Cordier, directeur de cabinet, ouvre la séance :

Yvan Cordier, directeur de cabinet, après avoir excusé l'absence de Dominique Bur, préfet du Nord, retenu par la réunion des préfets, ouvre la séance en remerciant Joseph Zimet, directeur général de la mission et Rosemary Banks, ambassadeur de Nouvelle-Zélande pour leur présence. Yvan Cordier rappelle les instructions données en avril par le secrétariat général du gouvernement selon lesquelles le COPIL veille à la bonne cohérence, dans le département du Nord, des actions proposées par les collectivités territoriales et les partenaires étrangers.

Il souligne l'action importante du Conseil régional en ce qui concerne le tourisme de mémoire. Une convention entre l'Etat et le Conseil régional a été signée le 13 avril 2011.

Yvan Cordier précise que ce comité a quatre objectifs principaux :

- Etre l'**interlocuteur du groupement d'intérêt public (GIP)** dans le département du Nord. Le COPIL doit alimenter le GIP de toutes remarques.
- Etre l'**interlocuteur de tous les acteurs** voulant mettre en œuvre des initiatives
- Identifier les **projets les plus remarquables** dans le département du Nord
- Assurer une bonne **coordination des actions** proposées par les collectivités territoriales, les associations et les partenaires étrangers.

Il souligne l'annonce de la création, début octobre, par une communication en Conseil des ministres, d'une mission « des anniversaires des deux guerres mondiales » et la nécessité, par voie de conséquence, de trouver une articulation entre la mission susnommée et le centenaire.

Il annonce l'ordre du jour :

- Intervention de Joseph Zimet, directeur général de la Mission
- Intervention de Philippe Munier, directeur départemental de l'ONAC-VG
- Tour de table des participants

2. Intervention de Joseph Zimet, directeur général de la Mission :

Joseph Zimet informe les membres présents que la Mission a identifié cinq enjeux qui orientent leurs travaux :

- La **dimension internationale** du centenaire où les collectivités territoriales vont s'exprimer à travers des actions de coopération décentralisée. La France souhaite utiliser la thématique du centenaire pour réaliser des coopérations scientifiques et culturelles.
- La **dimension culturelle** dans la mesure où se multiplient aujourd'hui les initiatives en matière de valorisation du patrimoine. Les musées vont être de grands acteurs. Se dessine pour 2014, une grande saison culturelle.
- La **dimension pédagogique** à travers la transmission des valeurs et des messages, laquelle transmission justifie la présence du ministère de l'éducation nationale. Il s'agit d'un enjeu pédagogique transdisciplinaire.
- La **dimension mémorielle** dans la mesure où ce conflit a une résonance particulière, notamment dans le département du Nord. Il est possible de faire un parallèle avec la commémoration du bicentenaire de la révolution française.
- La **dimension économique** et touristique, le centenaire est un enjeu de développement pour les collectivités territoriales.

Pour conclure, Joseph Zimet précise que la Mission attend des comités départementaux d'établir une feuille de route. Chaque COPIL doit, **avant le 1 juin 2013, identifier les projets innovants** afin que la Mission puisse apposer **un label national**. Le COPIL devra être vigilant pour sélectionner ces initiatives.

Damien Baldin, conseiller pour l'action territoriale, ajoute qu'il pourra adresser des éléments de comparaison aux différents comités départementaux.

3. Tour de table avec les participants :

Philippe Munier informe les membres présents qu'il a sollicité les différentes associations susceptibles d'avoir des projets. Il cite en exemple le projet de biographies de l'union nationale des anciens combattants. Il indique qu'il a identifié trois temps dans la commémoration :

- 2014 : réunion à Sarajevo des chefs d'Etat et de gouvernement
- 1914-1918 : Phase déterritorialisée
- 1918 : Fin de la commémoration le 11 novembre

Yves Le Maner, directeur de la mission commémoration de la Région Nord – Pas-de-Calais, annonce la mise en œuvre de deux grands programmes dont l'échéance est fixée en 2014. Il s'agit de la **création d'un mémorial à Notre-Dame de Lorette et d'un centre d'interprétation** au pied de la colline. La région soutient également des projets d'exposition dont la première aura lieu à Lille en 2014. Il rappelle l'existence du projet des conservateurs du Nord – Pas-de-Calais qui prévoit des expositions ambulantes, ainsi que le soutien aux cérémonies du Fort Leveau à Maubeuge pris en 1914 par les allemands.

Françoise Polnecq, conseillère générale, évoque un projet d'exposition « le Nord dans la Guerre » et notamment la convention de partenariat signée avec Bavay. Elle signale que le département est chef de file de beaucoup de projets Interreg. Elle indique qu'il serait opportun de développer un **réseau transfrontalier des deux guerres mondiales**.

Mireille Jean, directrice des archives départementales du Nord, souligne qu'outre la dimension culturelle, la **dimension pédagogique** est primordiale. **Un travail** est actuellement en cours avec le **rectorat** pour coordonner diverses actions.

Hubert Huchette, maire de Fromelles, évoque l'importance des **écoles** et des **associations d'anciens combattants** pour pérenniser les souvenirs.

4. **Débat :**

Rosemary Banks, ambassadeur de Nouvelle-Zélande, se réjouit de sa participation au COPIL et indique qu'elle est prête à travailler avec l'ensemble des participants. Elle rappelle qu'en Nouvelle-Zélande la Première guerre mondiale a été décisive dans la formation de l'identité nationale et par conséquent, la préparation du centenaire est importante. La Nouvelle-Zélande souhaite renforcer ses relations internationales, notamment avec la France. Elle indique qu'une commission, un bureau de projets et un site internet ont été mis en place. Elle rappelle les dates clefs pour la Nouvelle-Zélande, à savoir avril 2015 et le 4 novembre 2018, date de la libération de Le Quesnoy par les troupes néo-zélandaises. Elle souligne l'existence d'un projet principal en France qui repose sur le développement d'un schéma de la mémoire et ajoute que le COPIL est utile pour être informé des projets du département. Elle précise que la philosophie est de coopérer avec l'ensemble des acteurs locaux. Un livre a été préparé.

Graham August, lieutenant colonel, représentant les autorités britanniques, rappelle que le Premier ministre **britannique** a fait un discours où trois thèmes principaux ont pu être identifiés :

- Différentes programmations pour célébrer les morts
- Mise en œuvre d'un programme d'éducation nationale où les écoles pourront choisir un soldat et venir en France pour suivre son parcours.
- Transformation d'un musée

Il indique la mise en place d'une **commission** composée notamment d'historiens le **4 août 2014**. Il ajoute que le **1^{er} juillet 2016** sera une date clef en ce qu'elle représente le **point d'orgue de l'effort des troupes britanniques sur le continent correspondant à la bataille de la Somme**. Il insiste sur la volonté de la Grande-Bretagne de coopérer pleinement avec l'Etat et la Région.

Rodney Muir, chef de projet, au **ministère australien** des anciens combattants, annonce la **création d'un schéma de mémoire** composé de **neuf sites** pour préparer le centenaire. Il indique la **création d'un musée à côté du cimetière de Fromelles** (à vérifier) en 2013 visant à commémorer la bataille de Fromelles le 19 juillet 1916. Il précise que la réalisation du musée est le fruit de la coopération de plusieurs institutions : Conseil général, Conseil régional, commune de Fromelles et l'Etat.

Victor Blanquart, président départemental de l'UNC, annonce la création d'un projet composé de plusieurs propositions, notamment :

- Chaque année, **une commune** pourrait organiser **une exposition** qui reprendrait le **vécu d'un poilu**.
- Organisation d'un concours annuel des élèves et de soirées où les enfants liraient **des lettres de poilus**
- **Restauration des monuments aux morts**

Jean-Marc Vanderpotte, président du **Souvenir français**, rappelle que le Souvenir français est membre du GIP. Il indique qu'aucun projet n'a été diligenté par la délégation générale. Il rappelle la création de nombreux monuments et le coût engendré par l'entretien.

Christine Dalbert, **inspecteur pédagogique régional**, représentant le Rectorat, rappelle que le COPIL doit se préoccuper également de **l'aspect historique**. Elle indique que la **Première Guerre mondiale** est un objet d'enseignement d'histoire et qu'il appartient donc à l'école d'apporter la connaissance des faits. Elle ajoute que si des veillées sont organisées, il est opportun que les enfants aient le cadrage chronologique des faits pour donner du sens à leurs actions. La **Première Guerre mondiale** est aussi objet de réflexion. Elle rappelle qu'il y a déjà beaucoup d'initiatives de terrain et ne doute pas que la thématique sera reprise par les enseignants.

Joseph Zimmet intervient en indiquant que le ressort académique ne correspond pas nécessairement au département et que le ministre a prévu un **projet de comité pédagogique du centenaire**.

Joël Surig, directeur académique adjoint, indique que de nombreuses actions vont être mises en œuvre. Il précise qu'un **travail important sur les objets de mémoire** sera mené avec les professeurs d'histoire. Il insiste sur la nécessité de travailler sur les aspects de communication entre les élèves et enseignants, notamment par le biais de skype. Il pense opportun de faire travailler **les centres de ressources documentaires sur cette thématique**.

Jacques Philippon, **conservateur régional pour les monuments historiques**, direction régionale des affaires culturelles (DRAC), rappelle que la DRAC a déjà travaillé sur le sujet depuis plusieurs années à travers sa **politique de préservation**. Il indique qu'est menée une campagne depuis cinq ans, laquelle permet de protéger une dizaine de monuments. Il souligne la tenue de deux réunions qui se sont déroulées avec la Lorraine, l'Alsace et la Champagne-Ardenne. Il précise que deux territoires ont été identifiés comme étant prioritaires, à savoir le territoire des Weppes et celui du Cambrésis. Il indique les grandes thématiques communes aux DRAC :

- Techniques et constructions militaires
- Conservation des bétons
- Guerre des civils

Sylvie Aprile, professeur d'histoire contemporaine **Université Lille 3**, indique que l'Université est un relais puissant en ce qu'elle forme les enseignants qui seront en charge de ce travail de mémoire. Les chercheurs participent déjà aux différentes initiatives. Elle précise que l'Université a lancé un travail de collecte afin de **créer un outil d'analyse**.

Etienne Stock, **sous-préfet de Cambrai**, précise que le processus des **cérémonies commémoratives** a déjà été lancé dans l'arrondissement de Cambrai. Il indique son attachement à maintenir vivant les événements et à les rendre perceptibles pour la population locale. Il rappelle que Cambrai confie chaque année la **garde du drapeau à une classe**. Il estime que cette pratique met une graine de mémoire qui peut être utilisée, tout au long de la vie, dans le cadre d'une démarche citoyenne plus approfondie. Il indique que ces différentes initiatives pourraient être déclinées dans le département.

Olivier André, **sous-préfet d'Avesnes sur Helpe**, insiste sur la nécessité d'**associer la population** à la commémoration. Il indique que le siège de Maubeuge a laissé des traces et pose la question de la guerre des civils. Il évoque la question de l'**association des autorités allemandes** au COPIL.

Yves Le Maner intervient en indiquant que leur participation est nécessaire dans la mesure où nous vivons dans un contexte européen.

Yvan Cordier indique en conclusion que :

- **les autorités allemandes et les autorités fédérales belges** seront invitées à la prochaine réunion
- la prochaine réunion se tiendra en février 2013. Elle visera à ouvrir un premier échange sur les projets labellisés en vue de leur transmission d'ici le 1^{er} juin 2013 à la mission du Centenaire. A cette fin, il invite les participants à faire part, par écrit le cas échéant, des projets dont il souhaiterait la labellisation.
- les personnes ressources sur le dossier sont, à la préfecture, Bernard Chabierski (bernard.chabierski@nord.gouv.fr) et Didier Wallaëys (didier.wallaëys@nord.gouv.fr) et à l'ONAC Philippe Munier (philippe.munier@onacvg.fr)
- un comité technique préfecture, Conseil régional, et Conseil général va être constitué sur cette question